Au pays d'ETEL

BULLETIN COMMUNAL

DÉCEMBRE 2009

AU PAYS D'ETEL - BP 38 - 56410 ETEL - aupaysd.etel@free.fr - N° 65 - 2009 - le numero 1 €

PAGES CENTRALES
Spécial commerces d'Etel

Nedeleg joeius !
Bléad mat!
"Arhoah é vo kaer ar er Bed."

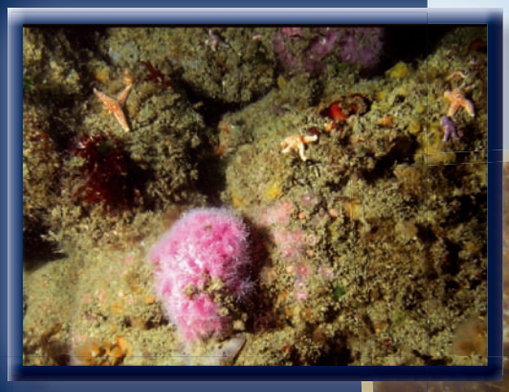

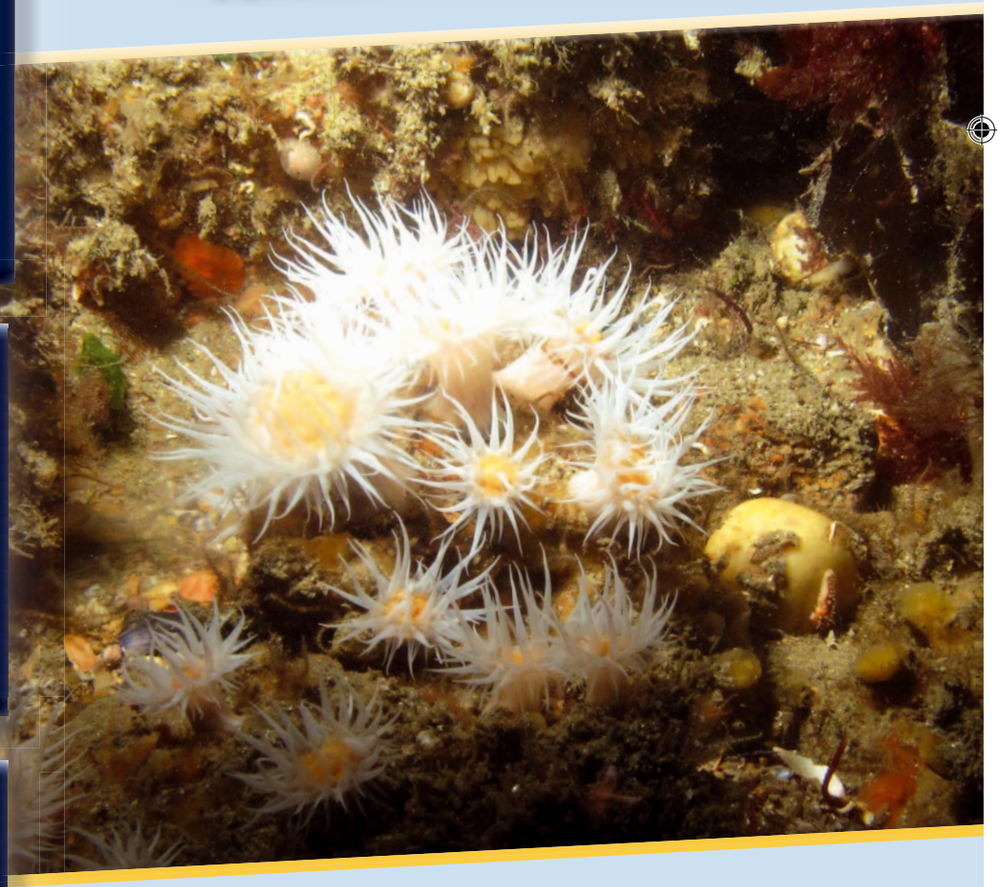

Joyeux Noël !
Bonne Année !
"Demain il fera beau sur le monde."
(Jean-Pierre Calloch 1915)

Projet.indd 1 02/12/09 11:21

Le Mot du Maire

Chères Etelloises, chers Etellois,

Avant que 2009 ne s'échappe définitivement, il est bon de revenir brièvement sur les actions importantes qui ont été menées cette année.

- Les travaux de la grand rue, la rue de la Libération, sont achevés. La satisfaction est quasi générale, c'est une réelle réussite.
- Les orientations budgétaires prévoyaient également un gros effort de voirie, celui-ci a été accompli et sera prolongé en 2010, avec le probable démarrage des travaux, au cours du quatrième trimestre, des rues Schwerer et Surcouf. Nous avons lancé les phases d'étude avec effacement du réseau.
- Les travaux du nouveau pôle nautique devraient démarrer.
- Le permis de construire de la salle de sport de la garenne est signé, son affectation, aux lycées en priorité, permettra également aux écoles primaires et associations ételloises d'occuper les créneaux horaires disponibles, avec le souci constant d'optimiser les plannings.
- Un autre point, très positif de l'année 2009, a été le maintien des taux appliqués aux impôts locaux ; aucune augmentation pendant quatre années consécutives.
- Tout en maintenant le capital *(vente du port et legs de Mme Poisier)*, la rigueur de notre gestion a permis, à nouveau, la réduction de l'endettement communal.

Après une saison estivale réussie, très diversifiée dans les animations et les loisirs, on se devait de prolonger l'effort de re-dynamisation de notre ville. C'est à travers un partenariat original entre l'association des commerçants UCAPLE et le journal communal « Au pays d'Etel », qu'une action en faveur du commerce local a été mise en place, dans les pages de ce bulletin.

J'apporte tout mon soutien à cette initiative : « privilégier le commerce et l'artisanat d'Etel, c'est assurer le développement et l'avenir de la commune ». Cette initiative ne restera pas isolée, puisqu'en 2010, un salon du semi-rigide et de nouvelles expositions sous la criée et sur le môle, au travers d'autres partenariats efficaces, seront mis en place par l'équipe municipale.

En plus des guirlandes habituelles, de nouvelles décorations de Noël ont été installées afin de rendre plus agréable votre fin d'année. Cette action a été menée conjointement avec l'UCAPLE, union des commerçants, artisans et professions libérales d'Etel.

2009 s'achève, je souhaite à chaque Etelloise et Etellois bonheur et santé.

Avec le conseil municipal et le personnel communal je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2010.

Le Maire

Jo NIGEN

OUVERTURE de la MAIRIE
9 h 00 – 12 h 00
14h 30-17h30
Samedi 9h30-12h

FERMETURE
mercredi et samedi après-midi
Tél : 02 97 55 35 19

CONSEIL MUNICIPAL

Maire
M. NIGEN Joseph (permanence tous les jours de 10h à12h)

Adjoints
1er : M. LE GAL Erwan (permanence le mercredi de 10h à12h)
2ème : M. AVOUSTIN Jean
(permanence le lundi et le jeudi de 10h à12h)
3ème : Mme LE STUNFF Edith
(permanence le mardi de 10h à12h)
4ème : M. BOZEC Daniel (permanence le vendredi de10h à 12h)

Délégués
M. HERCEND Guy (communication)
M. LE TREQUESSER Henri (affaires maritimes)

Conseillers municipaux
Mme CAMBRAY Nadine
Mme COLLETTE Nadine
M. EVENNO Philippe
M. EZANNO Thierry
M. JOFFREDO André
Melle JOLLIVET Véronique
M. LE MENTEC Norbert
M. LE PRIOL Jean-Paul
M. LE VISAGE Yvon
Mme LERAYS Françoise
Mme L'HOURS Florence
Mme QUINTIN DE KERCADIO Lucette

Le maire est président de droit de toutes les commissions municipales.

Commissions municipales

FINANCES
Suivi budgets- Suivi investissements- Commune.
M. HERCEND Guy
M. AVOUSTIN Jean
M. BOZEC Daniel
Mme CAMBRAY Nadine
M. LE GAL Erwan
M. LE MENTEC Norbert
Mme LERAYS Françoise
Mme LE STUNFF Edith
Mme QUINTIN DE KERCADIO Lucette

TRAVAUX – Programme d' investissement :
Relations D. D. E et concessionnaires de réseaux.
M. AVOUSTIN Jean
M. BOZEC Daniel
M. LE PRIOL Jean-Paul

TRAVAUX – Programme de fonctionnement :
Voirie - Réseaux- Entretien bâtiments.
M. BOZEC Daniel
M. AVOUSTIN Jean
M. LE PRIOL Jean-Paul
M. LE TREQUESSER Henri

URBANISME
Commission locale (Instruction par D. D. E)
M. AVOUSTIN Jean
M. BOZEC Daniel
Mme CAMBRAY Nadine
M. HERCEND Guy
M. LE GAL Erwan
M. LE MENTEC Norbert
M. LE PRIOL Jean-Paul
Mme LERAYS Françoise
M. LE TREQUESSER Henri

COMMUNICATION
M. HERCEND Guy
Mme CAMBRAY Nadine
Mme COLLETTE Nadine
M. EVENNO Philippe
M. EZANNO Thierry
M. JOFFREDO André
Melle JOLLIVET Véronique
M. LE TREQUESSER Henri
Mme QUINTIN DE KERCADIO Lucette
M. POUSSIN Pierre (membre nommé)

PERSONNEL
Filière administrative- Ecoles- Police.
M. EZANNO Thierry
M. JOFFREDO André
M. LE MENTEC Norbert
Mme LERAYS Françoise

Filière technique
M. AVOUSTIN Jean
M. BOZEC Daniel

EMBELLISSEMENTS - Espaces verts
M. BOZEC Daniel
Mme CAMBRAY Nadine
Mme MAIGRET Christine (membre nommé)
M. RAOULT Didier (membre nommé)

SÉCURITÉ
M. AVOUSTIN Jean
M. BOZEC Daniel
M. LE TREQUESSER Henri
M. CADO Yannick (membre nommé)
M. LAUTRAM Philippe (membre nommé)
Mme MAIGRET Christine (membre nommé)

TOURISME
Animations-Relations associations-Culture
M. LE GAL Erwan
Mme CAMBRAY Nadine
Mme COLLETTE Nadine
M. EVENNO Philippe
M. EZANNO Thierry
M. HERCEND Guy
M. JOFFREDO André
Melle JOLLIVET Véronique
Mme LERAYS Françoise
M. LE TREQUESSER Henri
Mme QUINTIN DE KERCADIO Lucette

ACTIVITÉS JEUNES :
M. BOZEC Daniel
M. EVENNO Philippe
M. EZANNO Thierry
Melle JOLLIVET Véronique
M. LE GAL Erwan
Mme L'HOURS Florence
Melle ROBICHE Aurèlie (animatrice)
Tél :02. 97. 55. 22. 77

Centre communal d'action sociale CCAS
Tél : 02. 97. 55. 20. 22
mardi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
mercredi et samedi de 9h30 à 12h
Mme LE STUNFF Edith
Mme COLLETTE Nadine
M. EZANNO Thierry
Mme LERAYS Françoise
M. LE TREQUESSER Henri
Mme L'HOURS Florence
M. JONAS Michel (membre nommé)
Mme LE BAIL Josée (membre nommé)
Mme LE GLOAHEC Annick (membre nommé)
Mme MARTIN Elodie (membre nommé)
Mme MOLLER Marie-Louise (membre nommé)
Mme QUERAT Christelle (membre nommé)

CONSEILLER GENERAL
M. LETREQUESSER Gérard
Permanence :1er et 3ème mercredi du mois de 10h à 12h
A la mairie de Belz

D. D. I. S. S.
Mme DEREDEC, assistante sociale
Permanence en Mairie :
2ème et 4èmejeudi de14h30 à 16h30
En dehors des permanences :
Centre Médico-Social
AURAY – Tél. 02 97 30 25 00

A. N. P. E.
Contact : Mme RABILLARD Marie-Andrée
Sur rendez-vous
Tél. 02 97 56 56 78

S. S. M.
Permanence Marins- Pêcheurs
Mme HOCHARD
Foyer du Marin - 19 place St Louis
Mardi : 9 h à 12 h 30
Vendredi sur R. V : 9h à12h 30
Tél. 02 97 55 30 51
e-mail : ssm.etel@orange. fr

Trésor Public
Place Pasteur B. P 36 - ETEL 56410
Tél. 02 97 55 30 62

Etel au quotidien

SECOURS :

Mairie	02 97 55 35 19
Pompiers	02 97 55 35 18
Police Secours	02 97 55 32 11
CROSS A	02 97 55 35 35
S. A. M. U.	02 97 54 22 11
Antipoison	02 99 59 22 22

SANTE :

Maison médicale de garde :	02 97 68 42 42
Lundi à vendredi :	20 à 24 h
Samedi :	14 à 24 h
Dimanche :	8 à 24 h
Pour les urgences vitales :	15

MEDECINS :

Dr BUNEL 02 97 55 32 46
43, rue Général Leclerc

Dr PÉRON 02 97 55 34 75
9 rue de la Libération

AMBULANCE :

M. P. EVANNO 02 97 55 31 18

PHARMACIE :

M. François-Xavier GIRARD 02 97 55 30 31
3 rue de la Libération

CABINETS d'infirmiers

• 29 rue de la Libération 02 97 55 35 72
06 64 14 02 95

• Place Pasteur 02 97 55 31 43

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE :

M-P PELLADEAU
Mlle Maria- Luisa DE BRUYN 02 97 55 31 28
29 rue de la libération

Mme A. M. DEREGNIAUX 02 97 55 35 20
21 rue Surcouf

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES : «PETITE PLANETE»

Rue Pierre Laurent 02 97 55 49 32
(Parking de la salle du Grd Saule - Belz) 06 74 11 77 54
Permanences : Lundi 9h-12h30 - 13h30-18h
Mardi : 13h30-17h • Jeudi 9h-12h30

PEDICURE MEDICALE :

Mme CREPEAU 02 97 55 31 28
29 rue la Libération

DENTISTES :

Cabinet dentaire M. LAUDREN
02 97 55 32 80
17 Place Saint- Louis

Dr. Ch. DUPRE et Dr Thi DUONG
02 97 55 44 68
5 rue Amiral Schwérer

TAXIS :

M. P. EVANNO	02 97 55 31 18
Mlle Claudine EZANNO	02 97 55 30 84
M. Erwan LE GAL	02 97 55 44 02

GARAGE – DEPANNAGE :

ETEL AUTOMOBILE 02 97 55 30 79
4 rue Victor Hugo

GARE ROUTIÈRE :

Place Julien et Simone Le Port
Liaisons quotidiennes avec Auray, La Trinité, Lorient et Port-Louis. Horaires disponibles en mairie.

«Au Pays d'Etel» est une publication sans but lucratif, elle est réalisée par une équipe de bénévoles qui n'a pour but qu'une meilleure connaissance de notre ville et de sa région pour ses habitants et pour ses visiteurs. Le comité qui l'anime bénéficie du soutien matériel de la municipalité et surtout des commerçants et artisans qui l'aident par leurs publicités et méritent de ce fait votre confiance.

NOS ANNONCEURS n°65

AGENCE DE LA RIVIÈRE immobilier ..... 2eme de couv. - 8
ALLO RIA TAXI 42
ATELIER DE MILA, artisanat d'Asie 41
AU GRENIER D'ARMELLE, antiquités-brocante 8
AU P'TIT CREUX, sandwicherie 8
BAR BRETON, café brasserie 16
BELZ IMMOBILIER, Belz 13
BLB SERVICES, rénovations 9
BOUTIQUE DE BOUTIQUE, vêtements 39
BTI, expertise thermique Locoal Mendon ..... 3eme de couv.
BULION JEAN-LUC, carrossier, Erdeven 10
CAILLOCE THIERRY, charcutier, traiteur, Belz 11
CANO J.P., plomberie, dépannage 19
CATHY COIFFURE 11
CENTRAL BAR, café, taxi 11
CREDIT AGRICOLE 21
CREDIT MARITIME 16
CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE 6
CRÊPERIE «LA MAGOURINE», Belz 40
CRÊPERIE «TROUZ AR MOR» 7
ELEVAGE CANIN DE BRETAGNE 31
ETEL AUTOMOBILE, agent Renault 41
Ets LE PENDU sarl, paysagiste, Belz 26
EVANNO Philippe, taxis ambulances 7
EXPERT FERMETURES 42
EZANNO Thierry, combustibles 10
GALERIE IMAGINE, créations, cadeaux 8
GALILÉO, pizzeria, Erdeven ..... 3eme de couv.
GITEM, électroménager, TV, hifi, Belz 28
IMPRIMERIE DE LA RIVIERE 7
ISTIN Armel, photo industrielle 26
JAN Hubert, charcutier, traiteur - boucher, Erdeven 9
KENKIZ MARINE, bateaux, moteurs, plongée, Belz 41
KERAVEL, village vacances, Erdeven 26
LA BOUTIQU'PRESS ETELLOISE 17
LA POSTE 6
LA SIRÈNE ETELLOISE, meublés entretien d'espaces verts 28
LE BIHAN CAFE, bar/repas en saison 31
LE BOULÈRE, garage, Erdeven 38
LE CHANTIER, brasserie, crêperie 25
LE CHAT QUI PÊCHE, salon de thé, glacier, resto, bistrot . 4eme de couv
LE COMPTOIR DE LA MER 31
LE GLOAHEC, peinture, Erdeven 42
LE GOUT DU LARGE, restaurant 27
LE LAMPARO, restaurant 41
LE POISSON MULTICOLORE, chambres d'hôtes 18
LE PRIOL Jean-Paul, couverture, zinguerie 31
LE ROLLE, auto-Ecole 26
L'ESCALE DE LA RIA, chambres et table d'hôtes 22
LE SOURD JC, boulangerie, pâtisserie 40
LE STUNFF JP, boulangerie, pâtisserie ..... 4èeme de couv.
LE STUNFF J.M., boulangerie, pâtisserie ..... 4eme de couv.
LES MUTUELLES DU MANS, MMA ..... 4eme de couv.
LES SERRES DU MOULIN, plantes et fleurs, Erdeven ..... 3eme de couv
LES VIVIERS DU PRADIC, poissons, crustacés 27
L'ORANGE BLEUE, bar, tabac, loto 25
MALLET Serge, maçonnerie, Erdeven 38
NICOLAS Jacques, huîtres fines et coquillages ..... 3eme de couv.
PÉPINIÈRES BRETAGNE SUD, Plouharnel 9
POMPES FUNÈBRES DE LA RIA, Belz 6
POMPES FUNÈBRES EVANNO PHILIPPE, Etel 7
PRONO F., boulangerie, pâtisserie ..... 3eme de couv.
SHOPI, alimentation 21
THESSON, poissons de petits bateaux 41

COMITÉ DE RÉDACTION

M.J. NIGEN, maire
Mmes G. GUILLEMET
P. HERCEND - D. LE CORRE
J. LE GOFF
MM J. AVOUSTIN
R. BOZEC - G. HERCEND
A. JOFFREDO
E. LE BLOA – L. LE SOURD

ETAT CIVIL de mai à novembre 2009

NAISSANCES

Le 06/07/2009
ORVOËN Doryann Alain Daniel, né à Vannes (Morbihan)
Le 28/05/2009
LAUDREN Adèle Jeanne Louise, née à Lorient (Morbihan)
Le 12/07/2009
LOUBOUTIN Yana, née à Lorient (Morbihan)
Le 16/09/2009
CARTIER Loïc Christian Pierre, né à Vannes (Morbihan)
Le 01/06/2009
PENVEN Louisa Sylvie Monique, née à Vannes (Morbihan)
Le 25/09/2009
MAIGRET Samia, née à Vannes (Morbihan)
Le 06/07/2009
KUBIAK Calie Maëlys Lilith, née à Vannes (Morbihan)
Le 23/10/2009
LE LAIN Léa, née à Lorient(Morbihan)

MARIAGES

Le 06/06/2009
Olivier QUIGNON, chef d'agence, domicilié 16 Rue de l'Etang Étel et Débora LIMA DA COSTA, étudiante, domiciliée 53 Rue de l'indre Nantes (Loire-Atlantique)
Le 20/06/2009
François BELLEC, Fonctionnaire de Police, domicilié 1 Impasse des Marnières Fontenay-sur-Loing (Loiret) et Anne-Laure SYMOND, Technicienne d'intervention sociale et familiale, domiciliée 1 Impasse des Marnières Fontenay-sur-Loing (Loiret)
Le 08/08/2009
Ciryle CARTIER, chauffeur de bus, domicilié 9 Ruelle des Quais Étel et Laetitia LANNOY, sans profession, domiciliée 9 Ruelle des Quais Étel
Le 05/09/2009
Alfred THOUET, commerçant, domicilié 3 Rue des Roseaux Étel (MORBIHAN) et Sophie PHILIPPE, assistante commerciale, domiciliée 3 Rue des Roseaux Étel
Le 18/09/2009
Mathieu MABON, VRP, domicilié 6 Rue André Gide Rennes (Ille-et-Vilaine) et Mélodie LE BEL, sans profession, domiciliée 6 Rue André Gide Rennes (Ille-et-Vilaine)
Le 26/09/2009
Anthony LETOURNEUR, gendarme, domicilié 1908 Avenue du Maréchal Juin Mont-de-Marsan (Landes) et Yasmina LOURGUIOUI, sans profession, domiciliée 1908 Avenue du Maréchal Juin Mont-de-Marsan (Landes)

DECES

Le 09/07/2009
Héléna GUILLEVIC, veuve LE NABAT, Retraitée,
Maison de retraite, 39 Rue Brizeux Étel, 95 ans
Le 16/07/2009
Marie CEILLIER, veuve THIÉBAUT, retraitée,
39 Rue Brizeux Étel, 91 ans
Le 24/07/2009
Henriette MOUNIER, épouse BARBEAU, Retraitée,
50 Avenue Louis Bougo Étel, 76 ans
Le 03/08/2009
Marie JIGUELAY, veuve LAMER, Retraitée, Maison de retraite,
39 Rue Brizeux Étel, 96 ans
Le 07/09/2009
Ginette ROSÉ, veuve GUILLARD, Retraitée, Maison de Retraite,
39 Rue BRIZEUX Étel, 82 ans
Le 03/10/2009
Marin MONTFORT, Chauffeur routier,
16 Rue Amiral Ronarch Étel, 42 ans
Le 21/10/2009
Philomène UBY, veuve GARREC, Retraitée,
39 Rue Brizeux Étel, 87 ans
Le 05/11/2009
Magdelaine STEMPLER, veuve MONARD, retraitée,
27 Rue du Souvenir Étel, 82 ans
Le 21/11/2009
Marie LE PALUD, veuve LE PORT, , Maison de retraite, 39 Rue Brizeux Étel, 88 ans

TRANSCRIPTION DE DECES

Le 26/05/2009
Marthe LE GLOAHEC, veuve BERTHO, retraitée,
36 Rue du Sach Étel, 95 ans
Le 09/06/2009
Odette WEIS, veuve LE BEL, ouvrière d'usine retraitée,
32 Rue de l'Océan Étel, 82 ans
Le 12/06/2009
Simone LE PEN, veuve LE PORT, Retraitée,
10 bis Rue de l'Yser Étel, 89 ans
Le 15/06/2009
Yvonne CALLOCH, veuve PHILIPPE, retraitée,
5 Rue des Roseaux Étel, 92 ans
Le 16/08/2009
Anna LE FLOCH, veuve MAHÉO, Retraitée,
55 Avenue Louis Bougo Étel, 93 ans
Le 31/08/2009
Annette GUHEL, veuve DALANÇON, retraitée,
39 Rue Brizeux Étel, 88 ans
Le 10/09/2009
Michelle GEORGET, épouse AUGUSTIN, secrétaire en retraite,
7 Rue de Pénester Étel, 71 ans
Le 22/09/2009
René SAMZUN, retraité, 10 Rue de Croix Izan Étel, 78 ans
Le 17/10/2009
Jean-Claude MAILLARD, Retraité agent de sécurité,
7 Rue Pierre Loti Étel, 62 ans
Le 19/10/2009
René HARNOIS, retraité marin pêcheur,
59 Rue Victor Hugo Étel, 76 ans
Le 20/10/2009
Gisèle GUÉNARD, veuve BRABANT, retraitée,
39 Rue Brizeux Étel, 91 ans
Le 06/11/2009
Aimé LE PEN, Retraité, 4 Rue de la Mairie Étel, 84 ans
Hervé PÉAULT, mareyeur en retraite,
15 Rue Amiral Schwerer Étel, 86 ans
Le 10/11/2009
André LE PAN, retraité gérant-transporteur,
14 Rue de la libération Étel, 82 ans

URBANISME

TRAVAUX 2009

Le chantier de la rue de la Libération se termine au deuxième semestre 2009.

La clôture des futurs services techniques est terminée.

Les travaux à venir concernent différents secteurs :

- La rue du Poul Tehuen (en cours d'achèvement)
- La rue du Couvent
- La rue Dran Er Ker
- La rue du Pradic
- Le camping
- La rue et place de Kerévin (en cours d'achèvement)
- Impasse de Croix Izan
- Les accotements de la rue de Pénester
- La rue du Goh-Lannec
- La venelle du Thym

ORDURES MÉNAGÈRES

- Compte tenu du règlement des ordures ménagères par prélèvement automatique en 4 fois, les factures seront expédiées courant février-mars.

Pensez à informer la communauté de communes de tout changement : déménagement, départ d'un enfant, changement de compte bancaire, d'adresse, décès, naissance.

La fréquence de la collecte est définie par le syndicat mixte Auray-Belz-Quiberon

	BASSE SAISON Du 15 septembre au 30 juin		HAUTE SAISON Du 1er juillet au 15 septembre	
	Ordures ménagères et collecte sélective	Ordures ménagères seulement	Ordures ménagères et collecte sélective	Ordures ménagères seulement
Toute la commune	LUNDI	/	LUNDI	JEUDI
Professionnels redevance spéciale et collectivités (lycées...)	LUNDI	JEUDI	LUNDI	JEUDI SAMEDI DIMANCHE
Points de regroupement (10)	LUNDI	JEUDI	LUNDI	JEUDI SAMEDI DIMANCHE

LES DÉCHETS VERTS

Ils sont ramassés par les services techniques communaux, uniquement pour les personnes ne possédant pas de véhicule, le 1er mercredi de chaque mois.

Les personnes doivent se faire connaître à l'accueil de la mairie.

LES ENCOMBRANTS

Voir communiqué dans la presse locale.

URBANISME

DEUX NOUVEAUX PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR UNE CONDUITE APAISEE DANS LES AGGLOMERATIONS

Deux nouveaux panneaux de signalisation baptisés « zones de rencontre » ont vu le jour par le décret du 30 juillet 2008, et rendus officiels mardi 9 décembre 2008, par la publication de l'arrêté du 7 novembre 2008 au Journal Officiel. L'objectif : plus de sécurité pour les piétons, cyclistes et automobilistes.

La création de ces deux panneaux est le résultat d'une large concertation entre les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs, engagée dès 2006.

Avec comme objectifs :

- assurer un meilleur partage de l'espace public entre toutes les catégories d'usagers : piétons, cyclistes, automobilistes.
- renforcer la sécurité de leurs déplacements, en particulier pour les usagers les plus vulnérables, et inciter chacun à utiliser les modes de transport doux.

Résultat de cette concertation : la délimitation dans les agglomérations de nouveaux espaces de circulation dits « apaisés », baptisés « zones de rencontre » qui assurera une meilleure cohabitation entre les piétons et les véhicules(automobiles, vélos…) dans le même espace.

Zone de rencontre , mode d'emploi : dans une zone de rencontre, **les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur tous les véhicules** à l'exception du tramway. Tous les véhicules peuvent y circuler, mais sans excéder la vitesse de 20km/h. **Toutes les chaussées,** sauf exception, **sont à double sens pour les cyclistes**. Pour en savoir plus : le site de la sécurité routière.

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

URBANISME

MODIFICATION DU SENS DE CIRCULATION

La rue du 8 Mai sera interdite à la circulation automobile de la même façon que la rue de la Libération. La circulation se fera en double sens le long du port. Il sera interdit aux véhicules de plus de 3.5 T de tourner à droite *(sens place Saint-Louis vers le syndicat d'initiative).*

La rue de Pénester sera en sens interdit dans le sens rue de Pénester vers le rond point. La circulation se fera par la rue du Poul Teheun.

Améliorer la sécurité du stop du canot de sauvetage Amiral-Schwerer.

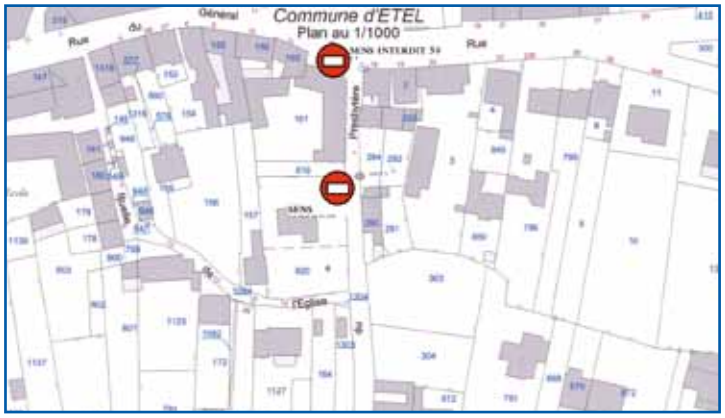

La rue du Presbytère sera à sens unique dans le sens de la montée sauf pour l'accès à l'hôtel « Le Trianon ».
Améliorer la sécurité du stop rue du canot de sauvetage Amiral-Schwerer. Faciliter l'accueil des touristes.

La rue Amiral-Ronarc'h sera à sens unique dans le sens rue de la Fontaine vers la place de Kérévin.
L'accès au parking sera autorisé.
Améliorer la visibilité au carrefour de la rue de la Fontaine.

La mise en place débutera en juin 2010 et durant le second semestre 2010.
Pour vos remarques éventuelles, un cahier sera présent à l'accueil de la mairie.

LE C.C.A.S. VOUS INFORME

DEMARCHAGE A DOMICILE :

Certaines sociétés ou des particuliers passent chez les personnes isolées ou âgées pour vendre leurs produits ou leurs services. Nous avons eu écho de propositions pour des compléments alimentaires au tarif élevé. Nous rappelons que pour tout achat d'un bien, le délai de rétractation est de 7 jours. Il faut vérifier l'identité du démarcheur et de sa société et réfléchir avant de signer quoi que ce soit.

ACCUEIL DE JOUR :

Votre parent ou conjoint est âgé, dépendant, désorienté… ?
Vous assurez le maintien à domicile de votre parent ou conjoint ?
Vous êtes préoccupé(e) par l'idée de ne jamais pouvoir vous absenter sans que le maintien à domicile de votre parent ne soit compromis… ?
Vous êtes fatigué(e), avez besoin d'un relais ?
La Maison de Retraite d'Etel propose dorénavant une formule d'accueil de jour, qui vous permet de vous libérer quelques heures ou à la journée, sans inquiétude pour votre proche.
Un environnement sécurisé, une équipe qualifiée, une surveillance continue, un déjeuner collectif et une activité occupationnelle sont proposés dans ce cadre.
Le tarif facturé à la journée pour 2009 est le suivant :
* Tarif Hébergement : 22.92€
* Auquel s'ajoute le tarif Dépendance, suivant le niveau de dépendance de la personne :
  GIR 1-2 (personnes les plus dépendantes) : 9.59€
  GIR3-4 : 6.09€
  GIR 5-6 (personnes les plus autonomes) : 2.58€

La Maison de Retraite est à votre disposition pour toute information supplémentaire au numéro de téléphone suivant : 02 97 55 30 80

Maison de retraite Men Glaz - EHPAD - 39 rue Brizeux, 56410 ETEL
Tél : 02 97 55 30 80 - Fax : 02 97 55 28 81
email : maisonderetraiteetel@wanadoo.fr

SERVICES AUX PERSONNES AGEES :

Sur la commune d'Etel, le service d'aide à domicile compte 91 dossiers de bénéficiaires, ce service est assuré par 12 employées (10 aides à domicile, 2 auxiliaires de vie).

Un intérêt particulier devra être porté sur la formation. En effet, le vieillissement des résidents va entraîner une dégradation de leur autonomie à laquelle des personnes peu ou pas formées auront plus de mal à faire face. La profession devient un métier à part entière, auquel il faut ajouter la dimension psychologique.

Le maintien à domicile des personnes âgées non autonomes fait appel à des compétences élargies et demande une évolution constante des connaissances.

Le C.C.A.S. d'Etel est partie prenante dans cette obligation du service à la personne.

SEANCES DE CINEMA :

L'association quai des dunes propose une séance de cinéma dédiée aux « seniors » d'Etel et des environs.

Le cinéma « La Rivière » dispose d'une capacité de 200 places environ.
Fréquence : 1 fois par mois le jeudi après-midi
Horaire : 14 h 30
Renseignements en mairie d'Etel : 02 97 55 35 19
Et avec l'association quai des dunes :
Madame Le Cornec 02 97 55 43 26
Monsieur Rabot 02 97 55 42 97
Madame Douat 02 97 55 23 13

NOUVEAU :
votre bulletin sur le site
reseaudescommunes.etel
à la rubrique
«LE BULLETIN COMMUNAL»

AMICALE POUR LE DON DU SANG BENEVOLE

L'amicale pour le don du sang d'Auray et sa région tient à remercier les 143 généreux donneurs, dont 20 premiers dons, qui se sont présentés aux collectes du 15 avril et du 22 juillet .

L'amicale profite du bulletin communal pour informer les donneurs et futurs donneurs sur les nouvelles dispositions prises par le ministère de la santé concernant le don du sang.

DON DE SANG TOTAL : jusqu'à la veille du 71éme anniversaire (sous réserve de l'accord du médecin de l'Etablissement Français du Sang.) L'âge minimum reste fixé à 18 ans.

Intervalle de temps entre 2 dons : 8 semaines.

Fréquence des dons : 6 fois par an pour les hommes, 4 fois pour les femmes.

PLASMA : jusqu'à la veille du 66éme anniversaire.

Intervalle de temps entre 2 dons : 2 semaines .

Fréquence des dons : 24 fois par an .

En 2010 les collectes sont prévues aux dates suivantes :

- mercredi 21 avril de 8h30 à 12h30, vendredi 16 juillet de 9h30 à 13h puis de 15h à 18h30.
- mercredi 11 août de 9h30 à 13h puis de 15h à 18h30,mercredi 8 décembre de 8h30 à 12h30.

Avec tous nos remerciements aux donneurs, à la municipalité pour le prêt gracieux de la salle et mise à disposition des services techniques.

Nous vous souhaitons de bonne fêtes de fin d'année.

Contact sur Etel : Mme Josée Le Bail -
7 rue Croix Izan- 02 97 55 32 94

Le président : Armel Le CLANCHE
7, rue des Roses - 56400 AURAY - Tél : 02 97 24 29 11

REMISE DE MÉDAILLES DE LA VILLE D'ETEL

Jean-Pierre Allanic, Christiane Gory, Arlette Le Bail, Ginette Guillemet, Annick Le Corvec-Bellec, Alexandre Le Goff, Pierre-Ange Le Guen, Patrice Le Mignant, Michel Nabat, Marie-Louise Podras ainsi que Joël Moller(+) et Rémy Guillevic(+) ont été mis à l'honneur pour les années qu'ils ont passées en tant qu'élus au service de la commune. Le 27 novembre, au cours d'une réception organisée en leur honneur, le maire, Jo Nigen, et ses conseillers ont remis à chacun la médaille de la ville d'Etel.

La Rédaction

GENDARMERIE : PRÉVENTION

La délinquance n'est pas une fatalité. En mettant en application quelques règles simples de vie en société, il est possible de s'en prémunir. La gendarmerie nationale et la police nationale se sont engagées dans une démarche de proximité. Plus proches de vous, elles tendent à mieux assurer votre sécurité.

Les gendarmes et policiers de votre quartier sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

***La sécurité, c'est l'affaire de tous ***

L'isolement est un facteur d'insécurité. Ne restez pas isolés, participez à la vie de votre quartier.

Adhérez à la vie locale (association, clubs de retraite). Rencontrez d'autres personnes (parents, voisins, responsables d'associations, etc.) susceptibles de vous assister dans vos démarches quotidiennes.

Pourquoi et comment faire appel aux services de gendarmerie ou de police ?

En cas d'urgence, appelez POLICE-SECOURS en composant le 17 (112 avec un portable). Une équipe de policiers ou de gendarmes sera aussitôt dépêchée sur les lieux.

Dans les autres cas, composez le numéro de votre commissariat (ou de l'équipe de police de proximité de votre secteur) ou de votre brigade de gendarmerie.

En effet, les services publics de la police et de la gendarmerie sont à votre disposition pour assurer votre sécurité et celle de vos biens Déposer plainte est un droit. C'est aussi un devoir qui permet aux professionnels de la police et de la gendarmerie de connaître un fait sanctionné par le code pénal. Ils pourront ainsi en rechercher les auteurs qui seront déférés à la justice.

A VOTRE DOMICILE

N'ouvrez pas la porte à n'importe qui.

- Méfiez- vous du vol à la fausse qualité :vérifiez l'identité des personnes qui frappent à votre porte . Méfiez-vous de faux employés EDF-GDF, de la Poste, de France Telecom, des faux policiers ou gendarmes et autres usurpateurs de qualité. Demandez à voir la carte professionnelle, même si la personne est en tenue d'uniforme.
- Soyez très vigilant envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile.
- Ne recevez pas de démarcheur si vous êtes seul(e).
- Ne vous laissez pas abuser, n'échangez pas vos billets de banque.
- Ne signez pas de papier dont le sens ou la portée ne vous semble pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de réflexion de 07 jours.
- Méfiez- vous des visiteurs se prétendant : amis de votre famille, anciennes relations de travail, représentants de commerce ; des femmes accompagnées d'enfants réclamant un verre d'eau ou autre service.

Protégez vous contre les cambriolages.

- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur. Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux.
- Fermez votre porte à double tour lorsque vous êtes chez vous.
– N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clefs.
- Ne laissez pas vos clefs sous le paillasson ou dans votre boîte à lettres.
- Laissez un double de vos clefs chez une personne de confiance.
- Changez votre serrure si vous avez perdu vos clefs.
- Ne laissez pas apparaître sur votre boîte à lettres, votre porte ou la liste des occupants de l'immeuble que vous vivez seul ou que vous êtes retraité. Ne faites pas mention, pour les hommes de « veuf », pour les femmes, de « madame », « mademoiselle », ou « veuve ».
- Pensez à faire installer un téléphone près de votre lit et inscrivez à proximité les numéros d'appel utiles. Ayez à votre portée une lampe électrique. Certains cambrioleurs utilisent des signes de reconnaissance. Ils sont tracés au stylo, au crayon ou à la craie. Si vous voyez de tels signes, recopiez-les sur un papier, effacez-les et parlez-en aux policiers ou aux gendarmes de votre secteur.

Que faire en cas d'absence durable ?

- Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie : dans le cadre des opérations « tranquillité vacances », une tournée de surveillance sera alors mise en place.
- Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets.
- Ne laissez pas de messages sur votre répondeur téléphonique qui indiqueraient la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.
- Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs (les piles de linge sont les cachettes les plus connues).

Que faire en cas de cambriolage ? Ne toucher à rien !

- Prévenez la gendarmerie ou la police de chez votre gardien ou voisin. L'équipe qui sera dépêchée sur les lieux procédera aux constatations et au relevé des traces et indices (par exemple des empreintes).
- Conservez les factures de vos objets de valeur et des appareils hi-fi et électroménagers.
- Faites des photographies de vos bijoux, meubles de valeur et œuvres d'art.
- Appelez un homme de l'art qui effectuera les réparations après les constatations policières.

Que faire en cas d'agression ?

- Ne résistez pas :votre vie est plus précieuse que vos biens !
- Appelez au secours :criez aussi fort que vous le pouvez !
- Observez l'agresseur afin de pouvoir le décrire.
- Relevez l'immatriculation de son véhicule, le modèle et sa couleur.
- Un témoignage précis peut permettre une identification rapide de l'auteur.

(à suivre PREVENTION sur la voie publique)

MOUVEMENTS À LA GENDARMERIE

Le maréchal des logis chef Lambert Jean- Marc est arrivé à la brigade d'Etel le premier mai 2009, il est officier de police judiciaire et technicien en investigation criminelle de proximité. Il arrive de la COB de Languidic.

Arrivé à la brigade d'Etel le 16 juin 2009, le gendarme Le Cardiet Stéphane, officier de police judiciaire nous arrive de la brigade de Pontivy.

Le gendarme adjoint volontaire féminin Milène Salaun a été affectée le premier octobre 2009 à sa sortie de l'école des gendarmes adjoints de Chateaulin.

PAR AILLEURS LE GENDARME

Ausset Mélanie a été mutée à la brigade de Port-Louis et elle a été remplacée par le gendarme Pichot Magali, officier de police judiciaire qui est arrivée le premier novembre 2009 en provenance de la brigade de Fougères.

Actuellement l'unité est donc de 10 sous officiers dont 9 officiers de police judiciaire et deux gendarmes adjoints volontaires féminins.

Michel DAVID

RECREATION MATHÉMATIQUE

PROBLEME N° 1

En 2006, Ubald place ses économies :

1) Les $\frac{2}{5}$ de son capital à 8 %

2) Le $\frac{1}{3}$ à 7 %

3) La somme restante à 6%

A la fin de la première année les intérêts s'élèvent à 20.330€

Quelle est le montant de la somme placée par Ubald ?

PROBLEME N° 2

Dans la classe de Typhaine au premier trimestre, la moyenne des notes d'anglais est 12. Les 16 garçons de la classe ont la moyenne générale de 11,5 ; les filles ont une moyenne générale de 13.

La classe de Typhaine est composée de combien d'élèves ?

SOLUTIONS aux problèmes posés dans le n° 64

PROBLEME n° 1

Soit x la somme dont dispose Rémi.
Avec la somme 2x il pourrait acheter la guitare à 288€ et il lui resterait la somme qui lui manque pour pouvoir l'acheter, soit (288-x)
D'où l'équation : $2x = 288 + (288-x)$ (1)
ou : $2x = (288+288) - x$
ou : $3x = 576$
donc $x = 192$
Rémi dispose donc de 192€
Vérification :
Il manquait à Rémi 288-192 = 96€
Avec le double (192 X 2 = 384€) il peut acheter la guitare 288€ et il lui reste 96€
384 = 288 + 96

PROBLEME n° 2

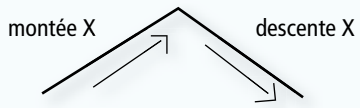

Soit x la distance parcourue en montée.
La distance totale parcourue est donc 2x
Temps de la montée : $\frac{x}{6}$
Temps de la descente : $\frac{x}{24}$
Temps total du trajet : $\frac{x}{6} + \frac{x}{24} = \frac{5x}{24}$ (en heures)
La vitesse moyenne est le quotient de la mesure du chemin parcouru par la durée en heures :

$$\frac{2x}{\frac{5x}{24}} = 2x \times \frac{24}{5x} = \frac{48}{5} = 9,6$$

La vitesse moyenne du petit train est donc de 9,6 km/h
Vérification :
Choisissons comme exemple x = 12 km
Temps total : $\frac{12}{6} + \frac{12}{24} = 2,5h$
Vitesse moyenne : $\frac{24}{2,5} = 9,6$ km/heure

Photo de classe

COURS PRÉPARATOIRE ECOLE STE ANNE

Année 1945/1946

De gauche à droite - **Rang du haut** : Anne-Marie CARROUR - Marie Louise Le ROLLE - Michèle GODIVAUX - Françoise DENIS - Simone JEGO - Eliane RIO - Chantal ARMAND - Jeannine MAGUER.
2ème rang : Marie Louise LOFFICIAL- Marie Thérèse GOURDEN - Marie Louise CARADO - Marie Thérèse LOFFICIAL- Andrée BURGUIN - Léone BODEVIN - Melle Christiane, institutrice.
3ème rang : Germaine GIQUELLO (à moitié cachée) - Paulette NICO - Geneviève DEORE - Maryvonne Le CORVEC - Danièle KERHINO - Geneviève LOFFICIAL - Leone BODEVIN.
4ème rang : Anne Marie DUCLOS - Andrée NIVET - Marie Thérèse Le LAMER - Annick GUYONVARCH - Michèle BIHAN - Marceline Le PORT- **?** - Marie Thérèse GUILLAS - Annie CORVEC - Ginette Le GAL.

Reconnaissez l'élève dont le nom manque et gagnez 2 entrées gratuites au Musée des Thoniers par tirage au sort parmi les bonnes réponses (réponse par écrit au guichet de la mairie, par courriel à aupaysd.etel@free.fr)
N° 64 : M^me^ Michèle Corlay a reconnu l'élève 3^ème^ à partir de la droite au rang du haut. Il s'agit de Chantal Le Moing.
Elle a gagné 2 entrées gratuites au Musée des Thoniers. Un oubli : Josette Montfort entre Josette Bertic et Marie-Lucienne Robic.

Informations paroissiales

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTÊMES
7.06.09 : Fanny AUBERTY fille de François AUBERTY et de Jacqueline LE GALL.
14.06.009 : Lily-Rose THESSON fille de Arnaud THESSON et de Sabrina EDON.
12.07.09 : Costa BOUTELOUP fils de Cyrille BOUTELOUP et de Karine LE DIRAISON.
12.07.09 : Valentin PROVOST fils de Ronan PROVOST et de Chantal BANNETEL.
02.08.09 : Adrien JAHENY fils de Gwénaël JAHENY et de Angélique PRIOU.
08.08.09 : Erwann HAMBERT fils de Alain HAMBERT et de Solenne ALLANIC.
08.08.09 : Louane HAMBERT fille de Alain HAMBERT et de Solenne ALLANIC.
09.08.09 : Perrine LEGRAND fille de Frédéric LEGRAND et de Gaëlle ELISE.
30.08.09 : Louise DANO fille de Christophe DANO et de Véronique LE SENECHAL.
05.09.09 : Mathilde THOUËT fille de Alfred THOUËT et de Sophie PHILIPPE.
27.09.09 : Arthur BONNEC-MORIN fils de Marc BONNEC et de Carole MORIN.
17.10.09 : Erwann MORVANT fils de David MORVANT et de Yolande LE MOUEL.
24.10.09 : Lou PERRON fille de Pierre PERRON et de Séverine DAUBERE.
25.10.09 : Soen LAMBERT fils de Jean-Pierre LAMBERT et de Christelle CAILLIBOT.

MARIAGES
20.06.09 :François BELLEC avec Anne-Laure SYMOND.
08.08.09 : Marc TERNIER avec Soisic GUILLON.
05.09.09 : Alfred THOUËT avec Sophie PHILIPPE.

SEPULTURES
Du 07.05.09 au 16.11.09, 19 paroissiens ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne.

NOËL
Veillée messe de Noël le 24.12.09 à 20H30.
Célébration de Noël le 25.12.09 à 10H30.
La crèche de l'église est installée de début décembre à début février.

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Bonjour à tous !

Les enfants et les projets sont encore nombreux à l'école maternelle.

Tout d'abord, le partenariat avec la bibliothèque d'une part et avec le lycée professionnel d'autre part sont renouvelés : chaque vendredi, des élèves du lycée viennent lire un album, aider les petits à faire des jeux de société et participer à un projet d'arts plastiques.

Nous avons commencé l'année en travaillant sur la sécurité : visite de la caserne des pompiers de Belz, spectacle de clowns offert par la prévention routière, simulation d'un départ d'incendie à l'école et apprentissage de la conduite à tenir au cas où il faudrait appeler les secours.

Ensuite, les élèves de petite section se sont rendus au parc de Kéravéon pour mieux appréhender l'automne. Les moyens-grands, quant à eux, ont continué leur travail sur les contes, commencé l'année dernière, avec le conte d'« Hansel et Gretel ».

Calendrier de noël :

Passage du père noël et distribution d'un livre à chaque enfant avant les vacances. Marché de Noël le dimanche 13 décembre à la criée : vente de nombreux objets de décoration de Noël, puces de Noël et photographies des enfants avec le Père Noël, dans l'après midi.

Si vous souhaitez retrouver des nouvelles de notre école et de tous ces petits élèves, vous pouvez d'ores et déjà vous connectez sur :

http://ecolematpubetel.eklablog.com

Nous vous souhaitons à tous un joyeux noël et de très bonnes fêtes de fin d'année.

Sophie et Véronique,
les deux maîtresses de l'école.

ECOLE PRIMAIRE DE LA BARRE

L'école primaire publique de la Barre a été labellisée « Eco- Ecole » fin juin 2009.

Le thème du travail pédagogique retenu pour l'année 2009/2010 est en lien avec le tri des déchets.

Plusieurs actions ont dores et déjà été initiées, fin septembre : opération « nettoyons la nature » pour toute l'école sur le site dunaire et, au sein même de l'école, analyse et gestion des déchets, avenir, traitement et recyclage, valorisation et réutilisation.

Pour développer cette thématique, l'école de la Barre dispose de plusieurs partenaires, municipalité, syndicat du Grand Site Life Nature, pour n'en citer que quelques uns.

Une rencontre avec une délégation de la Commission Européenne a eu lieu à l'école le jeudi 22 octobre (réf : article du Télégramme du 29 octobre).

Un projet de film, dont les élèves seront scénaristes (avec l'aide de professionnels) et acteurs, devrait voir le jour au printemps 2010.

Les 19 et 20 novembre 2009, un séjour a été organisé pour toute l'école sur le site du Mont-St-Michel, afin d'étudier l'impact de l'action de l'homme sur la transformation du paysage.

Parallèlement, d'autres activités sont poursuivies : initiation poney pour les CP-CE1, rencontres sportives avec le collège pour les plus grands, participation avec la bibliothèque d'Etel au Prix des Incorruptibles, projet pédagogique Ecole et Cinéma, poursuite des actions initiées avec le Musée des Thoniers, ateliers d'histoire en partenariat avec les archives départementales du Morbihan.

Beaucoup de travail donc cette année encore pour les élèves de l'école primaire publique de la Barre, mais aussi beaucoup d'enthousiasme de la part de tous.

L'Equipe enseignante et les personnels de l'école primaire de la Barre

ECOLE SAINTE ANNE

DE NOUVELLES TÊTES ET DES PROJETS POUR 2010...

Cette année scolaire 2009-2010, l'école Sainte-Anne accueille 64 élèves répartis sur 3 classes. De nouveaux acteurs ont investi l'école et beaucoup de projets sont en route.

De nouvelles têtes

Après cinq années de bons et loyaux services, Laurence Séviller-Dagouassat est allée enseigner dans un autre établissement du secteur. Pour la remplacer, un autre directeur, Olivier de Certaines a été nommé. Ce néo-morbihannais de 32 ans vient de Rennes où il était enseignant et chef d'établissement depuis quelques années. L'association des parents (APEL) a un nouveau président en la personne d'Eric Vaillant, il est suivi dans le bureau par Marie Valer, nouvelle secrétaire. Les nouveaux élèves ont pu faire connaissance avec leurs maîtres et maîtresses.

Un site et un logo

L'école Sainte-Anne a désormais son site internet : ecole-ste-anne-etel.fr. On y trouve toutes les informations pratiques sur l'école : contacts, horaires, plan d'accès, menus, personnel de l'établissement... Il y a aussi des images et des comptes-rendus sur les initiatives et la vie de l'école : sorties, activités en classe, rencontres sportives, classes de découvertes... Venez nombreux et donnez votre avis sur ce nouveau média !

Les élèves et l'équipe éducative travaillent cette année à la création d'un logo pour l'école. Un logo qui sera visible sur le site, les documents et les supports visuels de l'école.

Des projets consacrés à la pédagogie

Chaque classe articule ses projets et sorties autour de compétences scolaires. Une visite ou une activité est un point de convergence entre beaucoup de matières scolaires.

La classe de maternelle de Laetitia Guillo travaille en ce début d'année sur la pomme. Les élèves ont visité une exploitation maraîchère à Locoal-Mendon. La prochaine initiative pédagogique est tournée vers le moyen âge puis les couleurs, pour aboutir à des ateliers d'arts visuels.

Les CE1 CE2 travaillent avec Patricia Keryjaouen sur le blé. Ainsi, du blé au pain, les élèves de cours élémentaire vont construire leurs apprentissages, d'ateliers de plantation à la visite d'un moulin. La deuxième partie de l'année sera consacrée à la découverte du poney...

Les élèves de Cours Moyens d'Olivier de Certaines consacrent leur début d'année à la navigation. La visite du CROSSA, du lycée aquacole et du canot de sauvetage viennent s'ajouter aux séances de voile proposées par le Cercle Nautique d'Etel.

Des spectacles

Les trois classes travaillent depuis la mi-septembre à l'élaboration d'une comédie musicale. Piloté et orchestré par le musicien intervenant Nicolas Kerzerho, ce spectacle, présenté juste avant les vacances de Noël, est construit autour d'un conte qui traite de la métamorphose. Chaque classe crée ses mélodies et ses textes originaux. Une initiative proposée et offerte par la municipalité : séances de cinéma à Etel pour les élèves de l'école et leurs camarades de l'école publique.

Inscriptions

L'école Sainte-Anne accueille tous les enfants à partir de 2 ans, à la seule condition qu'ils soient propres... Les futurs parents peuvent venir à l'école pour la visiter et rencontrer les enseignants et le personnel. Le directeur est à leur disposition :

Ecole Saint-Anne rue du Men Glas, 56410 ETEL 02 97 55 32 61

Ecolesteanne.etel@wanadoo.fr et sur le site : ecole-ste-anne-etel.fr.

L'équipe pédagogique

COLLEGE DE LA RIVIERE D'ETEL

RENTREE SCOLAIRE AU COLLEGE DE LA RIVIERE D'ETEL

A la rentrée de septembre 2009, les effectifs du collège sont en forte augmentation *(418 élèves répartis en 17 classes dont : 145 élèves en 6 classes de sixième, 101 élèves en 4 classes de cinquième, 98 élèves en 4 classes de quatrième et 72 élèves en 3 classes de troisième).*

Des nouveautés sont attendues :

Utilisation, en Sciences et Vie de la Terre et Sciences Physiques, de matériel EXAO *(Expérimentation Assistée par Ordinateur).*

Développement de Moodle *(Environnement Numérique de Travail avec échange de travaux et de cours entre les professeurs et les élèves)* : nous conservons Toutatice ; à partir d'une liaison Internet, tout parent peut s'informer sur les résultats scolaires de son enfant, ses absences et retards, son emploi du temps et connaître les activités de la semaine au collège.

Pérennisation de la classe innovante en sixième : enseigner différemment pour 22 élèves et parents volontaires *(individualisation et adaptation au rythme et à la manière d'apprendre des enfants, tutorat, pédagogie de projets : blog, jardin pédagogique, évaluation par compétences,...).* Une équipe de 10 enseignants fonctionne en interdisciplinarité.

Travaux de restructuration des deux salles de technologie et de la salle d'arts plastiques.

Toutes les salles sont équipées d'ordinateurs et d'un vidéo-projecteur.

Travail en mathématiques et en sciences avec un Tableau Numérique Interactif *(3 au collège).*

Multiplication des ateliers d'accompagnement éducatif : études du soir les lundis, mardis et jeudis, pratiques artistiques et culturelles le soir ou entre midi et deux heures *(théâtre, atelier musical, atelier gravure, atelier de peinture créative)*, pratiques sportives *(boxe éducative, volley-ball, voile et catamaran)*, pratique linguistique *(anglais pour les élèves de troisième).* Les animateurs sont les professeurs du collège, des intervenants extérieurs *(artistes et comédiens professionnels)* ainsi que les bénévoles de l'association « La Classe ».

La principale

E. BURKHART-URBAIN

Pour plus de renseignements, contactez le collège de la Rivière au :

02 97 55 30 92

PORTES OUVERTES

LE MERCREDI 17 MARS 2010

DE 9 H 00 A 13 H 00

SECTION COLLÈGE DE L'AMICALE LAIQUE D'ETEL

La Section Collège de l'Amicale Laïque d'Etel est née en 2002. Elle a pour vocation d'organiser des manifestations et des actions afin de dégager des bénéfices qui sont reversés aux familles des élèves participant à des voyages pédagogiques et / ou à des activités périscolaires organisées par les enseignants de l'établissement. Toutes nos actions sont faites au profit des élèves et de leurs familles.

Le conseil d'administration de la section collège de l'amicale laïque d'Etel est composé d'enseignants, de parents d'élèves et d'élèves. Il est renouvelé au début de chaque année scolaire. Monsieur Lebreton, enseignant du collège, en est actuellement le président.

En septembre, nous avons lancé notre campagne d'adhésions auprès des familles pour leur proposer de faire partie de la section. La cotisation pour l'année 2009-2010 est de 5 euros par personne. Notre section compte, pour l'année 2009-2010, 262 adhérents. L'adhésion est, non seulement un geste de soutien, mais permet aussi à ses membres de bénéficier d'un certain nombre d'avantages : tarifs préférentiels sur les photos de classes, aide financière supplémentaire pour les élèves adhérents qui participent à des voyages scolaires...

La section collège organise, au cours de l'année scolaire, diverses manifestations:

Un vide grenier dont la 7è édition a été organisée le 13 septembre 2009. Cette manifestation qui se tenait dans le collège, a été un vrai succès : 84 exposants ; près de 1700 entrées payantes... La réussite de cette journée repose, non seulement, sur une équipe d'enseignants mais aussi sur l'aide précieuse de parents et d'élèves qui ont, soit accepté de tenir un stand, soit de faire des gâteaux vendus le jour du vide grenier.

Avec les autres sections de l'ALE, nous sommes présents au marché de Noël qui se tient, peu avant les fêtes de fin d'année, sur la place de la mairie.

Le samedi 21 mars 2009, nous avons organisé, pour la 4è fois, un loto, dans la salle des fêtes d'Etel.

Nous nous chargeons, aussi, de réaliser et de vendre les photos de classes.

Toutes ces manifestations permettent donc de financer différents projets éducatifs et d'alléger de façon conséquente la participation des familles dont les enfants participent aux voyages scolaires notamment.

Pour l'année scolaire 2008-2009, la section collège de l'ALE a aidé les familles à hauteur d'un peu plus de 8000 euros. Parmi tous les projets menés par des enseignants et aidés par notre section, on peut citer, par exemple :

Visite de Dinan et du Mont-Saint-Michel (niveau 5é).

Echange franco-allemand entre le collège de la Rivière et un établissement allemand de Villingen dans le Bade —Wurtemberg (niveaux 4è et 3è).

- Voyage pédagogique en Angleterre (niveau 4è).

- Voyage pédagogique à Verdun, au camp de concentration du Struthof et sur les plages du débarquement de Normandie (niveau 3è)...

LEBRETON Fabrice

Président de la Section

Collège de l'Amicale Laïque d'Etel

Collège de la Rivière

11, rue de la Barre - 56410 Etel

Tél. : 02.97.55.30.92

LYCEE EMILE-JAMES

DES PROS EN ACTION AU LYCÉE EMILE-JAMES

Les élèves en formation professionnelles ont rapidement la possibilité de se former sur des outils pédagogiques réels.

Au lycée des Métiers Emile James d'Etel ils réparent les carrosseries de voitures pédagogiques du lycée tels que Berlingo – C3 et 407 et ils assurent la maintenance des bateaux pédagogiques tels que le Class 8 (voilier habitable), le Lady Merry (jeanneau Merry Fisher).

Très vite, ce sont des voitures ou des bateaux de clients qu'ils réceptionnent et réparent. Pour réaliser ces travaux les élèves manifestent beaucoup de sérieux et de motivation pour adopter les gestes professionnels qu'ils apprennent au lycée et en entreprise lors des stages.

Ils apprécient aussi beaucoup de s'investir dans des projets pédagogiques d'envergure et originaux qui leurs permettent de valoriser leurs compétences.

PEN DUICK

En 2009, les élèves de Nautisme ont assuré la motorisation du Pen-Duick III.

Celui qui a tant gagné de course avec Tabarly, De Kersauzon, Petipas.....

Ils ont déposé le moteur Volvo 20.40 CV, l'ont amené dans les ateliers du lycée et ont établi le diagnostic qui a amené l'association Tabarly à envisager la pose d'un moteur neuf.

C'est un Volvo D2 40CV qui est monté. Il est livré au lycée et les élèves le préparent avant de l'installer sur son bâti dans le bateau qui est arrivé au port d'Etel avec l'aide de la SNSM. Avec les professeurs, ils vont modifier le tube d'étambot, assurer les connexions électriques, aligner le moteur et l'arbre et installer une nouvelle ligne d'échappement.

Ce sera des heures de formation et de travail, certaines après les repas du soir à l'internat, avec la lampe baladeuse au centre de la cale du bateau.

Il reviendra cette année à Etel pour que les élèves rénovent l'installation électrique du bateau.

Les élèves et les professeurs ont conquis la confiance de l'association Tabarly qui nous a confié aussi la responsabilité d'assurer la réfection du moteur de Pen-Duick.

Yann Michel : Professeur Maintenance Nautique

« C'est un projet qui motive réellement les élèves parce que ce bateau est connu, c'est un voilier et c'est un challenge technique avec obligation de résultat ».

Lesquivit Guillaume : Elève en Formation Complémentaire Hors Bord .

«Je suis passionné de voile et travailler sur le bateau de Tabarly m'a fait rêver et je suis fier ».

L'ANDRÉ YVETTE

Les élèves de Bac Pro Nautisme avec M Malnoë ont répondu à la demande de l'Association PEP56 pour assurer la maintenance du moteur qui équipe la gabare André-Yvette.

Ce bateau navigue à la voile avec des jeunes en difficulté et sa motorisation est un élément de sécurité indispensable.

Basée au port de Locmiquelic, les élèves se sont rendus régulièrement sur le bateau pour effectuer la maintenance périodique du moteur et des travaux d'entretien.

Le moteur est un Volvo TMD 100 CV, sur lequel ils ont réalisé la révision de la pompe à injection, contrôlé les éléments électriques et changé les divers filtres.

Ils ont donc vécu toutes les contraintes d'un chantier avec des accès à la salle des machines difficiles et des passages exigus pour accéder aux éléments du moteur.

Cette année ils vont contrôler les injecteurs ce qui va nécessiter de déculasser le moteur à cause d'une forte oxydation (opération menée en lien avec Volvo Sud Bretagne).

M Malnoë : Professeur Maintenance Nautique

« C'est important d'amener les élèves sur le terrain et leur donner la possibilité de montrer leurs compétences et leur sérieux. Sans compter qu'ils ont pris conscience qu'ils participaient au maintien d'un bateau appartenant au patrimoine culturel ».

Alexis Pelard : Elève de TBACN

« J'ai l'impression d'appartenir à l'histoire du bateau. Il demande beaucoup de soins et cela a été une belle découverte pour moi. »

CAMPING-CAR « OXYGENE » D'AUTOSTAR

Les élèves de la filière carrosserie et aménagement des véhicules et bateau se sont mobilisés pour répondre à la demande de l'entreprise Autostar, qui fabrique des camping-cars à Quintin.

Ils avaient à développer le projet d'un camping-car pour des sportifs. L'idée original était de doter le camping-car d'une grande soute arrière, pouvant loger un quad, des motos, un kart, du matériel de plongée ou bien d'autres équipements encore.

Au fil de la réflexion les élèves en ont fait aussi un camping-car pour les artisans ambulants.

Les élèves ont donc élaboré une maquette à l'échelle 1, qui a évolué au fur et à mesure des idées, des corrections apportées par le fabricant. Lorsque la maquette a été validée, deux élèves ont alors rejoint l'équipe de prototypistes de l'entreprise et ont participé à l'élaboration du prototype dans les ateliers isolés et «secrets» de l'usine.

Ce nouveau modèle s'appelle « OXYGENE », il a été présenté aux concessionnaires et à la presse en juillet 2008 et un brevet a été déposé à l'INPI pour protéger l'innovation.

150 camping-cars ont été fabriqués sur le premier semestre 2009. Un des élèves a été recruté par l'entreprise au service SAV. La classe a été récompensée au trophée de l'industrie en obtenant le prix de la réalisation. Ce prix permet de souligner qu'une contribution scolaire peut avoir un impact économique. C'est du travail de pro !

Christian Alain : Professeur atelier carrosserie

« Au début, le projet est fédérateur. C'est même grisant. Ensuite, on passe par des phases de doute, d'hésitation. On se demande pourquoi une entreprise de 110 salariés aurait besoin de nous, de nos compétences. Et puis, les élèves s'y mettent. Les échanges avec les chargés de projet sont instructifs, portent sur des problèmes techniques. Et on avance à petits pas, on est force de proposition. Et on aboutit à un produit vraiment intéressant, dont on est tous fiers. »

Gwénael Daeron: élève de la mention aménagement de véhicule et bateau

« C'était un super projet. On a pu montrer qu'on avait des idées, de la technique, du savoir-faire, qu'on avait de la valeur. Ca nous fait grandir. Et moi, cela m'a permis d'avoir mon premier emploi ! »

Le proviseur

Guy CARON

VIVRE SES PASSIONS ET L'AVENTURE

Un champion ! David Fanouillière a découvert la mer et la voile au collège de St Malo, aujourd'hui après un Bac Maintenance Nautique il se spécialise dans les moteurs In-Bord.

David se passionne pour la voile et il navigue depuis longtemps dans la cour des grands.

En 2009, il a participé à la World Championship F18 (catamaran),et cette année il prépare les championnats du monde qui se dérouleront dans la baie d'Erquy.....chez lui.

Bon Vent David

ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DU CANTON DE BELZ-ETEL-ERDEVEN LES PETITS MATELOTS

HISSEZ HAUT PETITS MATELOTS !

Trop jeunes pour comprendre le journal télé ou faire une course de relais ? Qu'à cela ne tienne, les enfants de 0 à 3 ans ont eux aussi leurs activités intellectuelles et sportives spécialisées.

C'est un voyage initiatique sur le bateau de l'éveil que propose, tous les jeudis, l'association « Les Petits Matelots ».

Atelier ou animation, les petits mousses ont l'occasion de s'adonner à toutes sortes d'activités intéressantes et « très peu » salissantes : lecture, travaux manuels *(peinture avec les mains et les pieds, dessin, pâte à modeler...),* éveil musical et corporel.

Toutes les assistantes maternelles de l'association se mettent en quatre pour offrir un environnement stimulant avec l'aide d'intervenants extérieurs spécialement choisis pour leur compétence, leur professionnalisme et leur connaissance des enfants en bas âge.

Vous souhaitez marquer l'évènement de la naissance de votre enfant ? L'association « Les Petits Matelots » a la solution ! Organiser des anniversaires fait aussi partie de ses objectifs. Vos enfants sont fans du Père Noël ? Grâce à ses nombreux contacts influents, l'association vous organise une rencontre en VIP pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Bien d'autres activités et événements sont organisés au sein de l'association, avec pour thème cette année « Les mains dans tous leurs états ». N'hésitez donc pas à nous demander notre agenda à l'adresse suivante : Association « Les Petits Matelots » chez Mme BURGOT Sabrina - 69, route de Larmor 56550 BELZ, **tél : 09 51 90 84 93.**

Les assistantes accueillent les enfants tous les jeudis matin de 9h15 à 11h45 à la salle des grands saules de Belz.

La présidente Mme BURGOT Sabrina

UNION DES COMMERÇANTS

En cette fin d'année 2009, l'UCAPLE et ses adhérents sont très heureux de prendre part à cette édition spéciale d'« AU PAYS D'ETEL ».

Exceptionnellement, notre participation a permis à l'ensemble des commerçants de figurer dans ces pages grâce à un encart publicitaire et au travers d'une page centrale qui, n'en doutons pas, trouvera sa place dans chaque foyer étellois.

Grâce à notre dynamisme et malgré le nombre toujours insuffisant d'adhérents, nous nous félicitons à ce jour des actions menées ; notamment celles en partenariat avec la municipalité, telles que les illuminations de Noël 2009 et l'organisation de diverses manifestations culturelles.

A l'heure où beaucoup de communes voient leur activité commerciale de proximité disparaître, nous pouvons encore nous réjouir de compter autant de commerces dans notre ville.

Cependant, si la fidélité des Etéllois ne se dément pas, nous souhaiterions une plus grande implication des commerçants dans notre mission de maintien et de développement du tissu économique local.

Pour ce faire nous avons besoin d'être tous unis.

L'union des commerçants vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et vous remercie de votre soutien.

Le Bureau

AMICALE LAIQUE

Le bureau et tous les membres de l'amicale laïque vous souhaitent un joyeux Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2010.

ANIMATION DE NOEL

Promenade avec le Père Noël, à Etel, le dimanche 20 décembre après-midi.

ANIMATION JEUNESSE : UNE ANNÉE DYNAMIQUE

L'accueil de loisirs d'Etel aura connu un large succès durant cette année 2009, beaucoup d'activités ont affiché complet ainsi que les séjours de l'été. La fréquentation est en constante augmentation.

C'est ainsi que du 6 juillet au 21 août des animateurs motivés : Ophélie LD, Morgane F, Chloé H, Anaïs R, Damien LM, et Aurélie R. ont encadrés « Vac'Loisirs ».

Les préadolescents ont pu profiter d'activités variées, telles que judo, boxe, rollers, sand ball, VTT, trampoline, cirque, grands jeux, construction de cabanes, paint ball, jeux bretons, des journées à thèmes, des ateliers cuisine… encadrés par une équipe d'animation mettant en avant leurs compétences diverses. Différentes sorties ont eu lieu comme le beach rugby tour, le bowling, le cinéma / laser blade, la piscine, Cobac Parc..

L'équitation, l'escrime, le kayak, l'accrobranches, « scientifique d'un jour », l'initiation à la guitare, découverte des mangas *(en partenariat avec la Bibliothèque Municipale),* au tennis *(avec le tennis club de l'intercommunalité)*, le catamaran et la planche à voile *(Cercle Nautique d'Etel),* l'atelier « graff » sur le transformateur ERDF .. ont été encadré par des professionnels.

D'un autre côté, les trois séjours de l'été, mis en place par la Communauté de Communes ont eu beaucoup de succès.

Le camp ados 14-17 ans a vu le jour grâce à un projet formé d'un groupe d'adolescents qui a effectué des recherches depuis le mois de décembre pour partir cet été ! C'est un pari réussi puisque 28 adolescents sont partis à Saint Etienne de Baïgorry à la découverte de la côte basque. Les activités *(pelote basque, spéléologie, rafting, cayoning, escalade, surf..),* les sorties, les soirées, les veillées.. ont permis de créer une bonne ambiance dans le groupe. Une expérience à refaire !

Par ailleurs l'activité théâtre a également repris début septembre. Les inscriptions s'effectuent auprès de Claire, l'animatrice théâtre.

Les cours ont lieu le mercredi après-midi de 15h45 à 17h pour les -12 ans et de 17h à 18h45 pour les +12 ans.

Le Ticket Sport « Vac'Loisirs » est un accueil de loisirs sans hébergement, proposé par la commune d'Etel. C'est un accueil concernant les enfants de 10 à 14 ans. Les activités se déroulent à la journée ou à la demi-journée.

La commune d'Erdeven accueille le Ticket Sport de 6 à 10 ans et la commune de Belz propose un accueil de loisirs de 3 à 10 ans (garderie et cantine).

Ce partenariat permet un fonctionnement plus adapté aux enfants et adolescents de la Communauté de Communes.

Renseignements : - Mairie : Tél. **02.97.55.22.77**

- Melle ROBICHE Aurélie, Directrice de « Vac'Loisirs » : 06.88.22.50.16 *(Aux horaires d'ouverture de la mairie, sauf vendredi et we).*

Prochains rendez-vous :

- Vacances de février : du 15 au 26 Février 2010
- Vacances de Pâques : du 12 au 23 Avril 2010

Le programme Tickets Sport est distribué 15 jours avant le début des activités dans les écoles d'Etel (Ecole de la Barre – Ecole Sainte Anne). Il est également disponible à l'accueil de la mairie.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

Aurélie ROBICHE - Animatrice Jeunesse ETEL

BOURSE AUX JOUETS

AFFLUENCE A LA BOURSE AUX JOUETS ET BIBELOTS

Les 14 et 15 novembre, de nombreux visiteurs d'Etel comme des communes extérieures, souvent accompagnés de leurs enfants, se sont pressés à la salle des fêtes à l'occasion de la bourse aux jouets et bibelots : près de 4 000 objets ont trouvé un nouveau propriétaire et vont ainsi connaître une seconde vie .

Chiffre impressionnant certes, mais qui a déjà été surpassé par celui des bourses aux vêtements de printemps et d'hiver : 7 000 vestes, pantalons, jupes, blousons, chaussures ...avaient alors été proposés.

Ces diverses bourses d'échange à Etel présentent le double avantage de vider les armoires et de permettre à tous les porte-monnaie de se faire plaisir.

Les bénéfices dégagés par les transactions sont partagés entre les différentes écoles publiques de la commune afin de soutenir et d'encourager les projets pédagogiques : voyages scolaires et renouvellement de matériel ...

Tout cela est rendu possible par l'expérience, la disponibilité, et l'énergie de la quinzaine de bénévoles qui, à chaque fois,répondent présentes à l'appel de leur présidente Maria Guegan.

Les Bénévoles

LES ARTS EN PORTÉE

L'association « Les arts en Portée » est une association loi 1901 dont le siège se trouve à la mairie d'Etel.

Cette dernière présidée par Guy Carton a pour but de venir en aide aux musiciens, de trouver les spectacles, de rédiger les contrats et toutes formalités qui en découlent.

Créé en 2004, l'association a, à ce jour, participé à la sortie de deux albums du groupe « K'Vell » ainsi que du dernier Michel Tonnerre.

L'association s'est dotée de systèmes informatiques et a aidé à l'acquisition de matériel de sono pour les groupes. Outre la gestion des disques et des spectacles, pour son fonctionnement, un troc et puces est organisé annuellement au mois de novembre à Etel.

Le projet pour 2010 sera entre autre de faire paraître un recueil de l'œuvre complète des textes de Michel Tonnerre.

Les arts en portée souhaitent faire le lien entre l'organisateur de manifestations culturelles et festives et les artistes de la région.

Contact : Mr Guy Carton

E-mail : lesartsenportée@gmail .fr - Tél : 06.24.30.27.12

COMITÉ DES FÊTES

COMITÉ DES FÊTES D'ÉTEL

Voila l'année 2009 qui se termine. Celle-ci fut un grand succès pour nos nombreuses manifestations avec brocantes, arrivée des touristes, 14 juillet, crêpes sur les marchés nocturnes et, en apothéose, la fête du thon du 9 août qui fut encore un grand cru, avec une foule considérable et clôturée par le repas de thon servi sous la criée . Un magnifique feu d'artifice suivi du bal a mis fin à cette grande journée.

Pour clôturer cette année l'arrivée du Père-Noël **le 19 décembre avec animation sous la criée** et, enfin, le réveillon de la **Saint Sylvestre le 31 décembre** où nous attendons encore beaucoup de monde et espérons- le avec une participation des Etelloises et Etellois. Merci encore à tous les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour la réussite de ces manifestations. Merci également à la municipalité pour son aide. Bienvenue également à tous ceux et celles qui veulent nous rejoindre pour continuer à animer notre cité ételloise.

Bonne fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour l'année 2010.

Le Président et les membres du bureau

CHAMPIGNONNIÈRE SOUS LA CRIÉE

L'Etellois Alexandre Le Bonnec, mycologue émérite, a présenté en août, sous la criée, plus de 1000 champignons répartis en 200 espèces que l'on trouve à 80 % dans le canton de Belz. Egalement technicien prothésiste de ces champignons qu'il reproduit en plâtre ou en résine, ce passionné détaille avec clarté la manière de les reconnaître, surtout les espèces dangereuses comme les amanites phalloïdes avec volve et anneaux. Ses livres, ses affiches et ses vidéos se trouvent au Musée des Thoniers. Ce fût l'occasion pour le Grand-Site Gâvres-Quiberon d'exposer ses travaux sur la biodiversité littorale. Remarquable travail mis gratuitement à disposition de la population qui est venue nombreuse.

La Rédaction

LE MOIS DE NOVEMBRE

Novembre est le onzième mois des calendriers grégorien et julien. Ce mois dure trente jours. Son nom vient du latin november (de novem.neuf), car il était le neuvième mois de l'ancien calendrier romain.

La Toussaint est une fête catholique, célébrée le 1er novembre, au cours de laquelle sont honorés tous les saints reconnus par l'Eglise catholique romaine. La Toussaint précède d'un jour la fête des morts dont la solennité a été officiellement fixée le 2 novembre, deux siècles après la création de la Toussaint.

La Toussaint, contrairement à la plupart des grandes fêtes liturgiques, ne tire pas son origine des textes bibliques. Au Vème siècle, les moines qui évangélisaient l'Irlande, la Grande-Bretagne et la Gaule, se trouvèrent confrontés à la fête religieuse de «Samain», au début du mois de novembre actuel, qui marquait le commencement de la moitié sombre de l'année. Pendant les jours de «Samain», le monde des vivants communiquait avec celui des dieux sur le plan symbolique. Cette fête était l'occasion de rituels druidiques, de banquets et de beuveries. Ces rituels, profondément ancrés dans la civilisation rurale, perdurèrent bien après la christianisation des populations.

Après la transformation du Panthéon de Rome en sanctuaire chrétien, le pape Boniface IV le consacra, vers 610, à la mère de Dieu et à tous les saints martyrs. Une «fête de tous les martyrs» fut alors célébrée le 13 mai. Vers 830, Le pape Grégoire IV transfère cette fête au 1er novembre, en l'étendant à «tous les saints». Sur son conseil l'empereur Louis le Pieux(778-840)institua la fête de tous les saints sur tout le territoire de l'empire carolingien. Dédiée à tous les saints, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes que l'Eglise reconnaît dignes d'un culte, du fait de leur vie exemplaire et de leur proximité avec le divin, elle ne doit pas être confondue avec le mémento de tous les défunts, fête des morts célébrée le lendemain. Celle-ci est un héritage des lectures monastiques du «rouleau des défunts»: la mention des frères d'un ordre d'une abbaye ou d'un ordre au jour anniversaire de leur décès, inaugurée par Odilon(962-1049) en l'abbaye de Cluny au Xléme siècle.

La construction de dizaines de lanternes des morts (pour certaines d'entre elles véritables ouvrages de maçonnerie) est observée dans diverses localités de France, principalement dans le Massif Central et terres adjacentes, ainsi qu'en Bretagne. Si elle ne peut être envisagée comme la survivance d'un culte celtique aux ancêtres, elle témoigne de l'attrait de ces formes auprès des contemporains. Une lanterne des morts est un édifice maçonné, de forme variable, souvent élancé comme une tour, généralement creux et surmonté d'un pavillon ajouré avec au moins trois ouvertures. Dans ce pavillon, au crépuscule, on pouvait hisser, grâce à un système de poulies, une lampe allumée, supposée servir de guide aux défunts.

Selon un sondage IFOP, 68% des Français affirment aller au cimetière deux fois par an ou plus, et 65% tout particulièrement à la Toussaint.

Le chrysanthème est la fleur symbole de la Toussaint. Mais le chrysanthème n'attend pas la Toussaint pour se manifester. Il est dans la nature une marguerite qu'on appelle chrysanthème des blés: elle est toute dorée (en grec chrusos signifie doré) .

Toujours pour le mois de novembre, n'oublions pas que, le 25 de ce mois, c'est la fête des Catherines. Ste Catherine: une tradition qui remonterait au Moyen Age et qui concerne les jeunes filles désireuses de se marier. Ce jour-là, les jeunes filles âgées de 25 ans ou plus, surnommées catherinettes, et qui étaient toujours célibataires, devaient confectionner des chapeaux et en coiffer la statue de la Sainte, en lui adressant une prière pour qu'elle leur donne un mari .

Cette tradition, qui s'est étiolée au fil du temps, reste bien implantée dans le milieu de la mode où elle donne lieu à des créations originales de couvre-chefs.

Sainte Catherine est aussi la patronne des philosophes (du grec sophia = sagesse); mais c'est un autre monde...

Jean AVOUSTIN

SOUVENIR FRANÇAIS

Fondé en 1887, après la guerre de 1870, par Xavier Niessen, professeur alsacien, le « Souvenir Français » a pour objectif de rassembler tous les français autour des valeurs morales de la France et de la République. Il a pour mission :

- d'entretenir les tombes des soldats morts pour la France dans tous les conflits.
- d'élever des monuments à leur mémoire.

Reconnue d'utilité publique en 1906, l'association poursuit sa mission et se veut par ailleurs le gardien de la Mémoire en transmettant cet héritage aux générations successives. Le « Souvenir Français » montre ainsi qu'il reste une œuvre de solidarité, ouverte à tous, apolitique et non confessionnelle. Comptant 200.000 adhérents répartis dans 1.650 comités locaux, le « Souvenir Français » dispose d'un comité directeur, élu par l'assemblée générale, qui dirige l'association. Au plan départemental, un délégué général administre l'association, cependant qu'à l'étranger, le « Souvenir Français » est présent dans 63 pays. Pour assurer son fonctionnement et sa mission, le « Souvenir Français » dispose des cotisations de ses membres et bénéficie des produits des quêtes sur la voie publique, des dons, des legs auxquels s'ajoutent les subventions des organismes publics. On rappellera que l'Association entretient 260 nécropoles nationales regroupant 789.000 corps ainsi que 3.200 carrés militaires dans les cimetières communaux avec 115.000 corps qui s'ajoutent aux 30.000 Monuments aux Morts édifiés sur le territoire national. Une quête nationale est organisée chaque 1er novembre par le « Souvenir Français » avec l'accord des autorités, sur la voie publique.

Comité des Cantons de Quiberon et de Belz
Le président Jean-Louis Roger : 02 97 52 90 19
Vice-président Patrick Lefeubvre : 02 97 52 03 58

FNACA BELZ/ETEL

L'association, qui regroupe les Anciens Combattants d'Afrique du Nord, a vu le jour le 18 octobre 1975 et comptait alors 14 adhérents . Au fil des années, leur nombre n'a cessé de progresser et à ce jour, atteint 115 membres .

Bien présent dans le canton, le Comité organise diverses festivités et voyages . Le calendrier pour 2010 est déjà établi :

- Commémoration du **19 mars** pour le 48° anniversaire du Cessez-le Feu en Algérie : la cérémonie aura lieu à Etel .
- Le **28 mars** repas des retrouvailles au Vieux Logis à Ploemel.
- Du **25 mai au 1 juin,** un voyage en Italie permettra de découvrir les trésors de la Toscane.
- Le **27 juin** « Cochon Grillé » à Belz.

• COMPOSITION DU BUREAU :
Président d'Honneur :Gaston Dano.
Président : Pierre Colleter.
Vice- président délégué : Gilbert Leon.
Vice- présidents : François Le Picot -
Jean-Charles Yvon .
Secrétaire : Michel Le Masson.
Secrétaire remplaçant : Michel Callac .
Secrétaires- adjoints : Pierre Blin – Paul Touzard.
Trésorier :Célestin Le Belz .
Trésorier –adjoint :Jean Barbeau .
Responsable G.F.O. : Jean Barbeau.
Porte- drapeaux pour Etel : Jean Jamette – Paul Touzard, pour Belz : Gilbert Leon- Joseph Even.

Michel LE MASSON

NOCES DE PALISSANDRE

65 ANS DE BONHEUR A ETEL

Le 22 novembre, étaient célébrées les noces de palissandre de M. et Mme Le Mignant. Le maire, Jo Nigen, en tenue officielle pour cette occasion, a accueilli les époux et leur famille dans la salle des mariages de la mairie : « J'ai réuni toutes les conditions pour que vous vous remémoriez le contrat que vous avez signé le 21 novembre 1944 et qui s'est avéré être un CDI, contrat à durée indéterminée ».

Aimé a rencontré Bernadette à Grand-Champ où il était réfugié, et c'est ainsi qu'elle est devenue femme de marin.

Aimé est parti en mer dès l'âge de huit ans comme passager sur une pinasse à voile et est devenu mousse à douze ans.

Bernadette, comme toutes les femmes de marins, a connu les moments d'angoisse en attendant les nouvelles qui, à cette époque, n'étaient pas faciles à obtenir et a assumé la charge de la maison et de la famille.

De leur union sont nés cinq enfants, onze petits-enfants et dix-neuf arrière petits-enfants.

« C'est la première fois que l'on célèbre des noces de palissandre à la mairie d'Etel », précisait le maire ; « mais cela est dans la continuité de votre vie puisque vous avez été les premiers à habiter à la falaise, les premiers à avoir la télé, le premier permis de conduire obtenu à Etel et mêmes les premiers à avoir le chauffage central ! ».

Après que les époux aient, avec plaisir, renouvelé leurs consentements, le maire a conclu : « Rendez-vous dans cinq ans pour les noces de platine ».

La Rédaction

SENIOR'S CLUB

L'année 2009 s'achève et, unanimement, nous n'avons pas vu le temps passer.

Notre programme est demeuré inchangé, avec la traditionnelle réunion-goûter tous les seconds jeudis du mois, agrémentée par un loto de temps en temps.

Tous les adhérents se retrouvent dans une ambiance de convivialité avec le plaisir d'échanger leurs idées, de jouer aux cartes etc.

Début avril, sollicitée par le C.M.B., notre trésorière nous informe qu'une tombola est organisée à 100 % soutien aux associations et, par la même occasion, destinée aux fonds pour l'emploi en Bretagne. Compte-tenu du prix modique du billet, la réceptivité au sein de notre groupe a été très bonne et, lors du tirage,nous avons eu deux heureux gagnants de lots intéressants.

La bonne table étant appréciée de tous, outre les repas à la salle des fêtes, c'est une occasion de plus de nous retrouver au printemps et à l'automne dans un climat chaleureux au « Vieux Logis » à Ploëmel où un excellent repas dansant vous est servi. Jeunes et moins jeunes se défoulent sur la piste.

Toutefois, le 19 août, nous avons eu la tristesse d'apprendre la disparition de Mme Anna Maheo et,le 5 novembre,celle de Magdeleine Monard, toutes deux fidèles adhérentes, très appréciées pour leur gentillesse et leur bonne humeur. La vie continue ; après le repas de fin d'année le 26 novembre, une sortie divertissement au Palais des congrès à Pontivy le 11 décembre.

Rendez-vous en janvier 2010, où nous serons heureux d'accueillir de nombreux adhérents.

Bonne fin d'année et meilleurs vœux à tous.

Le Président et les membres du bureau.

MAISON DE RETRAITE

2009 marque une année de changements importants à la maison de retraite. Nous venons en effet de conclure notre deuxième plan quinquennal avec les autorités de tarification (Assurance maladie et Conseil Général), lequel fixe des moyens nouveaux alloués sur cette période en contrepartie d'objectifs « qualité » affichés par l'établissement. C'est ainsi que nous allons pouvoir renforcer notamment notre effectif infirmier mais encore aide- soignant, et compter également sur des vacations d'ergothérapeute ou de psychologue. Quelques travaux inté-rieurs mais aussi de voirie devraient également nous permettre d'améliorer le service rendu à nos usagers.

Nous poursuivons parallèlement le développement de notre formule d'accueil de jour qui rencontre de plus en plus de candidats. Les personnes âgées y sont accueillies à la journée, à un rythme qu'elles choisissent avec leur entourage, permettant à ceux-ci de se dégager du temps libre pour poursuivre le maintien à domicile le plus longtemps possible. Les personnes intéressées sur cette formule peuvent contacter nos services pour tout renseignement complémentaire.

Enfin, la « semaine bleue » s'est terminée sur un bilan encore très positif cette année. Comme d'habitude, les échanges intergénérations ont la priorité durant cette période : autour d'un clown les petits de l'école Sainte Anne ont rejoint nos ainés, tandis que les plus grands sont venus participer à la traditionnelle dictée intergénérations. Les familles n'ont pas non plus été oubliées puisqu'elles ont pu participer à un karaoké et au super loto de clôture. Enfin, nous remercions encore une fois les bénévoles qui nous accordent de leur temps libre pour faire entrer davantage de vie au sein de nos murs : un très beau spectacle musical nous a ainsi été offert sur cette semaine bleue.

La directrice : Chantal BANNETEL

SYNDICAT MIXTE
RIA D'ETEL

ENVIRONNEMENT

UN CHARGÉ DE MISSION ZONES HUMIDES ET BACTÉRIOLOGIE AU SYNDICAT MIXTE DE LA RIA D'ETEL

Depuis mars 2009, Simon Dubus remplace Grégory Le Moigno. Il travaille sur deux thématiques principales : les zones humides et le diagnostic bactériologique.

ZONES HUMIDES ET COURS D'EAU

Pour aider les communes à orienter leurs projets d'urbanisme tout en préservant les milieux naturels, le Syndicat mixte coordonne les inventaires de zones et de cours d'eau sur les 9 communes du bassin versant ne possédant pas ce type d'étude.
Historiquement perçues comme des lieux insalubres, l'intérêt des zones humides est aujourd'hui reconnu pour trois fonctions essentielles :

- Amélioration de la qualité de l'eau grâce à leur rôle épurateur
- Régulation des flux d'eau (limitation de l'amplitude des crues et de l'étiage)
- Lieu privilégié de développement de la biodiversité

UN DIAGNOSTIC BACTÉRIOLOGIQUE

Démarré en 2008, le travail consiste à poursuivre la caractérisation et la hiérarchisation des sources potentielles de contaminations bactériologiques sur le bassin versant de la ria d'Etel. Ce diagnostic permet d'engager ensuite des actions pour résorber ces pollutions. La qualité bactériologique des eaux est d'autant plus importante qu'elle a un impact sur le classement sanitaire des zones conchylicoles et des zones de baignade. Mieux identifier et limiter ce type de pollution sur le bassin est ainsi une priorité.

Pour en savoir plus :
Simon DUBUS
Chargé d'études zones humides/diagnostic bactériologique/SIG

Syndicat Mixte de la Ria D'Etel
20, route des 4 chemins - 56 550 Belz
Tel : 02 97 55 25 64 - Fax : 02 97 55 57 86
www.ria-etel.com

SYNDICAT D'INITIATIVE

Syndicat d'Initiative
ETEL

Le vendredi 13 novembre, à la mairie, régnait un parfum de fête : c'était la remise des prix des maisons fleuries.

« Grâce à vous la ville est beaucoup plus agréable, merci à tous pour votre implication » remerciait le maire Jo Nigen ; et de lancer, à cette occasion, sur le ton de la bonhomie un appel au civisme de chacun pour « traquer » les quelques brins d'herbe devant les maisons.

Diplômes et plantes furent ensuite distribués aux lauréats.

Jardins :	1. Christiane Henry rue Théodore Botrel. 2.Claudette Lamidon avenue de la Garenne. 3.Simone Le Sourd rue du Sach.
Façades :	1 ex æquo Marie-Paule Guhel rue Général Leclerc. Bernadette Le Berre rue de la Libération.
Cours :	1. Anne Le Moine rue Commandant Charcot.
Balcons :	1. Martine Rouyer résidence Capitaine Cook.
Terrasses :	1. Liliane Chérigny avenue de la Garenne.
Commerces :	1. Frédéric Prono « Au soufflé étellois »rue Général Leclerc.

L'Equipe du syndicat d'initiative.

ASSOCIATION PATRON EMILE DANIEL

Après plus de quarante années d'affectation à la station de sauvetage en mer d'Etel, notre canot « Patron-Emile-Daniel » qui a été cédé à la commune par la SNSM en mars 2004, demeure un monument de l'histoire maritime de la cité ételloise.

La nécessité de maintenir à flot ce canot s'est imposée très naturellement, tant est vive la mémoire qui l'entoure. C'est ainsi qu'une association prenant pour appellation « Association pour la conservation du canot Patron-Emile-Daniel », plus familièrement connue sous le sigle « APED »(Association Patron-Emile-Daniel) a été crée par une équipe de bénévoles tous dévoués à la cause de cet emblématique symbole présentant toujours fière allure sous les couleurs de la SNSM et que l'on peut apercevoir, en particulier, lors des manifestations nautiques locales ou encore en d'autres lieux du littoral, où la silhouette élégante de cet ancien canot de sauvetage « tous temps » attire inévitablement le regard.

Maintenir une telle unité en état de navigabilité implique un budget de fonctionnement adapté.

Le soutien financier apporté par le recours aux adhésions, aux dons ainsi que par la réalisation de nos repas « moules-frites » servis sous la criée en juillet et août chaque année avec l'aide matérielle consentie par le comité des fêtes d'Etel et fort appréciée, constitue pour notre association une aide précieuse permettant ainsi de pouvoir assurer la sauvegarde de ce patrimoine maritime.

Ainsi par l'intérêt exprimé, par la générosité manifestée sous formes diverses pour contribuer à son maintien à flot dans son état originel, la flamme de ce canot, de cet ancien ange gardien de la mer, ne s'éteindra pas, mais restera bien présente dans nos mémoires, dans la mémoire ételloise.

Le trésorier de l'APED
Marcel MAHE.

BIBLIOTHÈQUE

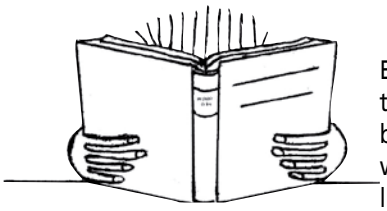

L'été à la bibliothèque fût intense. Est-ce en raison d'un climat mitigé, toujours est-il que notre petite bibliothèque reçoit de plus en plus de visiteurs en période estivale (1000 livres de plus prêtés pour la même période que l'année dernière). Nous avons reçu beaucoup de touristes ravis de trouver une bibliothèque avec une offre variée et un conseil de qualité. Ca fait énormément plaisir à l'équipe qui voit son travail reconnu par les usagers ; ce qui est toujours agréable. Nous avions pris la décision d'ouvrir le vendredi après-midi pour permettre aux touristes en location de ramener leurs livres avant leur départ. Cet horaire a connu un vif succès aussi bien de la part des estivants que des étellois. Nous renouvellerons donc cette opération l'été prochain.

Dans l'article précédent nous vous proposions un questionnaire sur le portage de livre à domicile. Suite au retour des questionnaires nous ne développerons pas cette activité car trop peu de personnes se sont dites intéressées. Nous avons eu cependant des réponses intéressantes de gens qui aimaient lire, pouvaient se déplacer à la bibliothèque mais qui auraient aimé profiter quand même d'un portage à domicile. Nous en profitons donc pour rappeler les horaires d'ouverture :

Lundi		**18h-19h**
Mardi	**9h30-12h**	
Mercredi	**10h-12h30**	**16h30-19h**
Samedi	**10h-12h**	

La rentrée des classes a démarré très vite et le rythme est assez intense avec les classes qui viennent tous les 15 jours. Nous accueillons les classes des écoles maternelle et primaire publiques ainsi que la classe du CM1-CM2 de l'école Sainte-Anne.

Nous participons de nouveau cette année au Prix des Incorruptibles avec les écoles publiques et nous allons accompagner les thèmes abordés en classes avec l'école Sainte-Anne.

De septembre à décembre 2009 nous devrions donc accueillir 1150 enfants.

A la lecture de cet article les achats de fin d'année sont effectués et nous vous invitons donc à venir découvrir la rentrée littéraire et les prix littéraires à la bibliothèque. Nous vous rappelons quelques informations pratiques :

Adhésion familiale : 12€ • Adhésion individuelle : 8€

Visiteur 1 semaine : 3€ par famille +chèque de caution de 45€ ; visiteur 2 semaines ; 5€ par famille+ chèque de caution de 45€ ; visiteur 3 semaines : 7€ par famille+ chèque de caution de 45€ ; visiteur 4 semaines : 9€ par famille + chèque de caution de 45€

Chaque personne inscrite peut emprunter 4 livres pour une durée de 4 semaines.

L'Heure du Conte a lieu le premier mercredi de chaque mois : mercredi 6 janvier de 15h30 à 16h pour les enfants de plus de 6 ans et de 16h à 16h30 pour les enfants âgés de 3 à 6 ans.

Pour tous renseignements : 02.97.55.34.23 ou biblio.etel@wanadoo.fr

Aude FORGET

La BIBLIOTHEQUE SONORE DU MORBIHAN envoie gratuitement chez les personnes malvoyantes ou non–voyantes des livres enregistrés sur cassettes, CR-Rom ou MP3. L'envoi de ces audio-livres est effectué en franchise postale, à l'aller comme au retour.

Les « Donneurs de Voix » bénévoles enrichissent régulièrement la Bibliothèque avec les dernières parutions. Ils ont déjà enregistré plus de 2200 livres. Ce service ne s'adresse qu'aux personnes pouvant justifier d'une déficience visuelle.

Pour plus de renseignements, nous contacter :

BIBLIOTHEQUE SONORE – 1 rue de l'E.M.I.A. BP 117 – 56003 VANNES CEDEX

Tél. 02.97.47.04.18 les mardis et jeudis de 14h à 17h - Ou par courrier : 56v@advbs.fr

Merci de diffuser ce message auprès des personnes concernées.

ENSEMBLE VOCAL SOLFARIA

L'ensemble vocal « **Solfaria** » a repris ses activités en septembre. Cinq nouveaux venus parmi nous, nous maintenons nos effectifs : une trentaine d'hommes et de femmes qui se réunissent tous les lundis soir à l'école de la Barre à Etel, à 20 h 30. L'ambiance y est toujours aussi chaleureuse et c'est avec un grand plaisir que nous avons abordé notre nouveau programme de l'année, avec entre autre, « Le Chant des oyseaux » de Clément Janequin.

L'année précédente a été marquée par notre participation à la « Cantate pour la Paix » en breton que nous avons interprétée, au printemps dernier, à Vannes, Caen et Bayeux, avec d'autres chorales du Morbihan.

Le spectacle continue, deux nouvelles représentations sont prévues en 2010 : à la Basilique de Sainte-Anne d'Auray, l'après-midi, le dimanche 7 mars 2010 ; à la Cité de la Voile à Lorient, dans le cadre du **65ème anniversaire de la libération de la poche de Lorient, l'après-midi, le dimanche 9 mai 2010.**

Bien entendu, des choristes de Solfaria n'ont pas résisté et repartent à nouveau, enthousiasmés, pour ces nouvelles représentations. .

Nous avons en projet, un spectacle en début d'année 2010, à Etel et d'autres concerts au cours du printemps prochain.

Si vous aimez chanter, n'hésitez pas, rejoignez-nous.

La présidente : Michèle HAMON

CINEMA : QUAI DES DUNES

Il y a juste un an, dans une joie toute fébrile, Quai des Dunes réouvrait grand les portes du cinéma. Un pari osé, un défi même, quand hélas partout en France de petites salles de quartier jouent la dernière séance. C'est sans doute que souffle en nous l'esprit breton…contre vents et marées, tenir bon la barre, et résister…

Il faut du temps, de l'énergie, une vraie passion et peut-être un petit grain de folie pour mener à bien un tel projet, et le rendre vivant. Il faut aussi et surtout des soutiens forts : les spectateurs, les adhérents, les collectivités et tous les partenaires associés. Et bien sûr les bénévoles dont nous saluons ici l'engagement.

Toutes ces volontés à l'unisson ont permis de vous offrir un programme coloré, ponctué chaque mois d'événementiels : citoyen avec « Herbe », musical avec « Expérience africaine », convivial avec « *Good morning England* », de belle facture avec le panorama du cycle italien, inauguré la 8 novembre dernier par « *Mamma Roma* » de Pasolini. Jusqu'en juillet prochain sera proposé chaque mois l'un de ces films inscrits au « répertoire », inoubliables grands classiques qui ont bâti la renommée du cinéma italien. Pour n'en citer que quelques-uns, « *la Strada* », « *l'Incompris* » ou « *Riz amer* »… de quoi ravir les cinéphiles.

A côté de ces rendez-vous, la programmation s'est étoffée, grâce à l'équipe des dix projectionnistes qui se relaient autour des bobines : le ciné tourne désormais du jeudi au lundi, et l'on vient de Vannes ou Lorient pour ne pas manquer « *Adieu Gary* », « *Fish tank* » ou la soirée du court-métrage.

Comme nous le souhaitions, des partenariats se sont mis en place avec le monde scolaire, en lien avec les dispositifs « Education Nationale » ou sur demande ponctuelle. De nombreux établissements*, depuis la maternelle jusqu'au lycée, fréquentent désormais la salle de la Rivière : en novembre ont eu lieu cinq séances scolaires à destination du jeune public.

Et puis, parce que le cinéma ne veut oublier personne, nous travaillons à proposer une séance réservée aux seniors, le jeudi après-midi. Des contacts ont été pris en ce sens avec plusieurs structures locales. Faites-le savoir autour de vous.

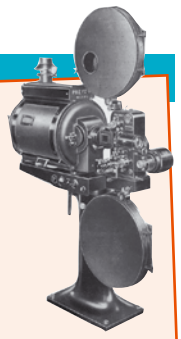

PRATIQUE : séances tous les soirs à 20h30, du jeudi au lundi, le dimanche à 11h ou 17h30.
Plein tarif 5,80 euros, réduit et abonnement *(carnet valable 1 an)* 4,80 euros l'unité.
Adhésion annuelle 15 euros.

Pour nous joindre et nous rejoindre :
Hélène Le Cornec, présidente, au 02 97 55 43 26 (hlecornec@wanadoo.fr)
Julie Douat, secrétaire, au 02 97 55 23 13 (julie.douat@wanadoo.fr)
Sur le net : quaidesdunes@laposte.net,
et le blog : www.cinema-la-riviere-etel.over-blog.com

« L'homme le plus heureux est celui qui fait le bonheur d'un plus grand nombre d'autres ». (Diderot).

Avec le cinéma, nous espérons participer à votre plaisir, échanger et partager, longtemps encore. Merci de nous encourager, de défendre avec nous la culture pour tous.

** Belz, Erdeven, Ploemel, Plouhinec, Landaul, Landévant, St Pierre-Quiberon, Etel*

MAUVAISE LANGUE

chants et danses traditionnels
chants de marins

Contact groupe pour fest-deiz – fest-noz bars concerts - soirées privées : 02.97.85.38.13 — 06.33.51.41.95

Le groupe « Mauvaise Langue » a eu l'honneur de lancer une nouvelle animation à Etel cet été, et, de mémoire de marins, il n'a jamais été vu autant de danseurs de gavotte des montagnes, sur le port,lors des « mercredis de la danse » qui se sont déroulés en juillet et août sur la place des Thoniers.

Le courant de la rivière entraînait même les poissons à se tortiller au son de l'accordéon, guitare, banjo, flûte, bodhran et contrebassine... De ces deux soirées, nous retenons un accord parfait entre d'un côté, un public à l'écoute de notre gavotte venue d'un petit village du fin fond des terres où « Jean Le Meur, l'agriculteur, mate dans l'rétroviseur », et qui entonne avec nous le refrain de « la mouche dans le pinard » et de l'autre, un public danseur et demandeur de nouvelles danses qui nous conforte dans notre recherche permanente de créations et compositions personnelles.

Auparavant, notre « tournée estivale » avait débuté par les fêtes de la musique à Riantec, Lochrist, et aussi à Hennebont un beau dimanche de juin le long du chemin du halage. Un fest- noz à Plouhinec, la fête de la mer à Saint Cado, des soirées cabaret au « 56 Avenue » à Lorient, au bar « La Barcasse » de Riantec, le festival Terres Fertiles de Lanvaudan et d'autres soirées plus privées ont comblé notre soif de musique et apporté, on l'espère, des moments de bonheur et de détente aux différents publics rencontrés.

Sur nos calendriers : le 5 décembre un fest-noz au profit du Téléthon à la salle polyvalente d'Erdeven, le 6 décembre un fest- deiz au profit du Téléthon organisé par l'association Dam de Zansal aux Asturies à Belz, le 12 décembre un fest- noz à Saint-Philibert au profit également du Téléthon et le 7 février 2010 un fest-deiz à Ploemel.

Si cela vous démange sous l'pied, il ne vous reste plus qu'à cirer vos plus belles chaussures et venir faire quelques pas de danse en notre compagnie. Sinon vous pourrez toujours nous accompagner en chantant.....

JOCELYNE
Pour le groupe « MAUVAISE LANGUE »
Association « Les Neuf Indécis » 8 rue de Keranroue 56410 ETEL

ENSEMBLE MUSICAL D'ACCORDÉON DE LA RIVIÈRE D'ETEL

L'ensemble musical d'accordéon de la rivière d'Etel a repris ses activités au début du mois d'octobre.

Les élèves se retrouvent le vendredi soir à partir de 19h30 à la maison des associations. Il n'y a toutefois pas de répétitions pendant les vacances scolaires.

Sous la direction de Madame Didot, professeur de musique, ils étudient quelques belles mélodies qu'ils interpréteront le jour de l'audition. Cette année le groupe a accueilli une nouvelle élève au clavier : Yaëlle Jacolot Cannone.

L'association a quelques projets qui ont été discutés lors de l'assemblée générale du mois de novembre. Elle animera le repas du C.C.A.S. d'Etel, prévoit quelques animations de Noël dans les maisons de retraite, organisera un « troc et puces » sous la criée et donnera une audition au mois de juin.

Quelques élèves ont participé à la finale de la coupe organisée par l'Union Musicale des Professeurs Européens le 31 octobre 2009 à La Baule :

Pauline, à l'accordéon, s'est vue décerner le premier prix coupe et le ruban d'honneur, Kévin, au piano, a remporté le premier prix coupe avec grande distinction et, en section adulte, Monique et Marie-Henriette, toutes deux au piano, ont reçu, en plus du premier prix coupe avec grande distinction, le ruban d'honneur.

La présidente : Monique LE MIGNANT

ART ETEL

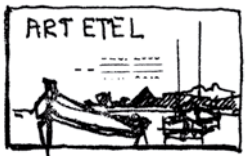

Passion, patience et persévérance, telle est, pourrions- nous dire, la devise de l'association Art-Etel.

Que de chemins parcourus depuis la première exposition de 1998 où la mairie mettait à notre disposition :

- le rez-de-chaussée de la maison des associations.
- 1999, le préau de l'école maternelle publique.
- 2000, le petit local-atelier, sur le port d'Etel, toujours d'actualité.
- 2001 à ce jour 2009, la salle des fêtes, boulevard de la Plage.

Aujourd'hui, cette persévérance trouve enfin son aboutissement par la mise à disposition d'un local (salle Neptune) conforme à l'exercice de notre activité artistique.

Nous remercions Monsieur le Maire et la municipalité de nous avoir soutenus activement lors de nos différentes démarches.

Ce nouveau local-atelier permet aux membres de l'association de se réunir les lundi et jeudi de chaque semaine, de 14 h 30 à 17 h 30, et ce, toute l'année . Il est basé sur l'échange et la connaissance d'avis et de conseils techniques. Il n 'y a pas de cours magistral.

Parlons de la saison 2009. Fréquentation satisfaisante avec 1000 entrées malgré la courte durée (12 jours). En exposition, 157 tableaux et 12 sculptures. Elle s'est terminée par le tirage de la tombola .L'heureuse gagnante du tableau collectif de l'association est Melle Aurélie Belz. Ouverture également de l'atelier les week-ends du printemps : Pâques, Pentecôte, 1er mai et les jours de l'accueil des touristes.

Cette fréquentation confirme, au vu des différentes expositions, un intérêt de plus en plus grand et encourage de nouvelles candidatures.

Cette année nous avons enregistré 3 nouvelles adhésions :
Guylène Lucas d'Erdeven, Cristian Biard de la Trinité,
Chantal Aubin-Grain d'Erdeven.
Ce succès nous le devons à l'enthousiasme de toute l'équipe bénévole qui se dépense sans compter pour une passion commune, la peinture et la sculpture.

Contact : mailto : email-artetel@voilà.fr
Site internet : http://art-etelarblog.fr

Le président : Denis VAIRE

L'HARMONIUM DE L'ÉGLISE D'ETEL : UNE VALEUR

On se souvient de ces objets -dont on reconnut la valeur bien plus tard- abandonnés à la rouille et aux moisissures de la cave ou à la poussière et aux vers du grenier. Abandonnés ou simplement balancés à la poubelle, ou encore vendus à vil prix à d'astucieux trafiquants. Par exemple: boussoles, sextants, cornes à brume, maquettes, sculptures, tableaux, vaisselles, livres, correspondances, cartes postales, lits clos et autres meubles etc. etc. qu'il s'agisse de biens privés ou même publics.

L'harmonium de l'église d'Etel en fait partie, à l'heure actuelle. Il est en train d'expirer à la tribune depuis l'achat, en octobre 1985, d'un autre instrument, à fonctionnement électronique, lequel n'est donc pas un harmonium.

1-FONCTIONNEMENT DE L'HARMONIUM.

L'harmonium est un instrument à clavier, comme tant d'autres. Le clavier est constitué de touches, les unes noires les autres blanches, fabriquées selon des normes dictées par la forme de la main. Quel que soit le genre d'instrument, le clavier est jouable par n'importe quelles mains : les doigts s'y reconnaissent. La connaissance de l'instrument est une autre affaire; on connaît bien le son, mais quasiment rien de l'intérieur de l'instrument qui le produit. Voici comment s'y retrouver.

A) - Distinction de l'harmonium des autres instruments.

Tableau des instruments à clavier comparés

L'HARMONIUM fait partie des instruments à CLAVIER		
Les instruments à CLAVIER produisent le SON de cette façon :		Instruments SANS clavier, SON proche.
Le son est produit par :		
- une corde frappée par		
.un marteau,	c'est un PIANO	
.un bout de métal,	un CLAVICORDE	Cymbalum
- une corde grattée par		
.un bec souple,	c'est un CLAVECIN	
	une EPINETTE	Mandoline
- une lamelle d'acier frappée par		
.un marteau,	c'est un CELESTA	Xylophone
-un courant d'air		
.dans un tuyau,	c'est un ORGUE	Flûte
.contre une anche		
simple battante,	c'est un ORGUE	Saxophone
libre	c'est un HARMONIUM	
	un ACCORDEON	Harmonica
-un circuit électronique,	c'est un MARTENOT	
	un SYNTHË.	

N.B. Un synthétiseur, utilisé dans une église, est appelé électronium ou synthétiseur liturgique ou encore «orgue électronique» ; cette dernière dénomination n'a pas de sens: il n'y a pas d'orgue sans tuyaux.

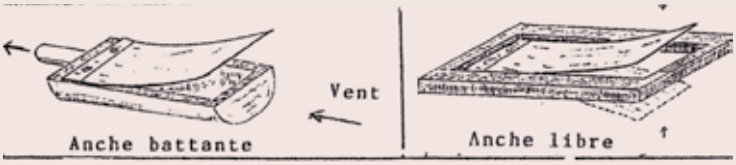

Fig. 1

L'harmonium se distingue donc par son CLAVIER, son besoin de VENT et ses ANCHES LIBRES, mais aussi par son pouvoir éminemment EXPRESSIF; en effet, comme pour l'accordéon et l'harmonica, la pression du vent dépend directement du corps humain qui en joue. L'accordéon, appelé parfois «piano à bretelles», est bien plutôt un «harmonium à bretelles». L'harmonium est de toutes les tailles : celle d'un gros meuble comme celui d'Etel, ou celle d'un carton de six bouteilles comme le guide-chant d'autrefois utilisé pour apprendre une mélodie n'importe où.

HARMONIE ORGUE ETEL

Ce magnifique harmonium se trouve oublié sur la tribune en l'église. Nous voulons le ramener, par une restauration appropriée, dans le patrimoine étellois. Une association *(loi 1901)* a été créée pour financer cette restauration ; il s'agit de « H.O.E. » *(Harmonie Orgue Etel)*. Chacun peut aider à la réalisation de ce projet en se procurant la fiche d' informations en mairie.

B) - Production du son.

Le clavier comporte une soixantaine de TOUCHES. A chaque touche correspond une anche libre. La touche la plus à gauche donne la note la plus grave ; l'anche correspondante est donc la plus grande. La note de la touche la plus à droite est la plus aiguë ; l'anche correspondante est la plus petite.

L'ensemble de la soixantaine d'anches est appelé JEU.

On prépare le jeu à recevoir le VENT en tirant le BOUTON correspondant. Le vent est créé par les deux SOUFFLETS aux pieds et distribué à l'intérieur de l'instrument. Les touches ENFONCEES font rentrer le vent jusqu'aux anches, qui, alors, vibrent et chantent.

Le schéma suivant (Fig. 2) permet de comprendre le fonctionnement à l'intérieur. Il est rare de voir jouer d'un harmonium dégarni de son enveloppe. Regardons bien. Une question : «L'instrument de la *Fig.2,* est-il en train de chanter oui ou non ?». Réponse : «Non, parce que la touche n'est pas enfoncée».

Fig. 2. Fonctionnement de l'harmonium, (Profil: côté droit)

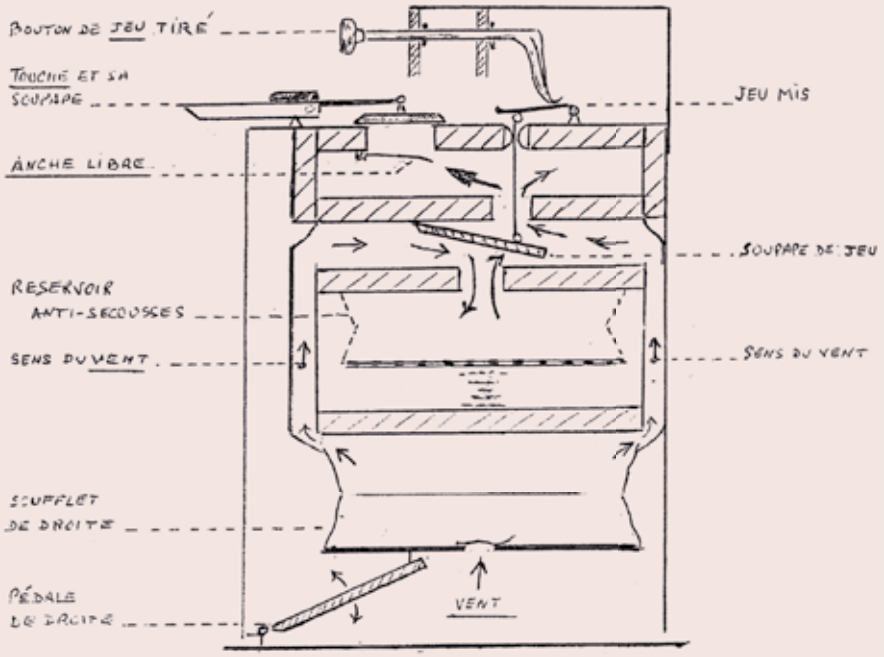

2-VALEUR DE L'INSTRUMENT

A) - La marque.

Au XVIIIéme siècle, un facteur d'orgue, Dom Bedos, avait installé une batterie d'anches battantes métalliques du style clarinette sur un clavier de table, avec un soufflet au pied. Les sons restaient forts et durs. Rien à faire pour les adoucir, sinon coiffer la rangée d'anches d'une planche molletonnée. L'anche libre existait déjà mais était quasiment oubliée. Elle fut tirée de l'oubli par un certain Grenié, au début du XIXème siècle, et soumise à expérience. L'intensité du son pouvait se moduler. Aussitôt, deux facteurs d'orgue et de piano sautèrent sur la nouveauté et se mirent à l'exploiter. C'était Jacob Alexandre(1804-1876) et Alexandre Debain(1809-1877). Les Stradivarius et Guarnerius de l'harmonium, si on peut dire. L'harmonium de notre église est un Debain, c'est-à-dire un excellent harmonium.

Voici ce qu'on lit sur le macaron fixé au-dessus des claviers: «Bonnel représentant à Rennes-Pianos et orgues-Médaille d'or Exposition 1878-DEBAIN & Cie à Paris-Inventeurs de l'harmonium.»

Mais il faut remarquer le «& Cie» à Debain et le»s» pluriel au mot»Inventeurs».Qu'est-ce que cela veut dire ? En fait Debain est mort en 1877. L'exposition de 1878 précède la fabrication de notre harmonium. La maison Debain vivait encore mais reprise par la maison Rodolph, autre fameux fabricant. Le Debain de l'église St-Louis de Lorient n'a pas de «& Cie» ni de «s» pluriel ; en effet, il suit l'exposition de 1867. Debain vivait encore et sans associé.

L'HARMONIUM DE L'ÉGLISE D'ETEL : UNE VALEUR

B) - L'instrument.

Notre harmonium est gros et lourd; déjà le couvercle est fort pesant. Rien de surprenant: il a deux claviers; nous avons en somme deux harmoniums en un. La caisse n'est pas en novopan ni en contreplaqué comme certains instruments actuels, mais en bois massif et de la meilleure qualité: chêne, sapin, châtaigner, hêtre...Les tables intérieures qui contiennent les anches en laiton et le réseau pour le cheminement du vent sont d'un bois très dur et compact.

Autour des deux claviers sont rangés les 36 boutons qui concernent le son proprement dit. Avec 24 d'entre eux, on obtient que les jeux chantent selon leur timbre particulier soit individuellement soit en mélange. Les douze autres permettent d'apporter des nuances ou des modifications au timbre.

Sous le premier clavier il y a une poignée qui sert à transposer ; on peut ainsi déplacer l'ensemble des touches soit à droite soit à gauche. Ainsi la touche de DO peut être mise soit sur la soupape du RE par exemple, soit sur celle du SI.

Sur la façade en contact avec les genoux, trois genouillères sont fixées. Avec les genoux, précisément, on les actionne pour obtenir certaines de ces nuances ou modifications, laissant ainsi les mains libres.

En face des pieds de l'interprète attendent les deux pédales. Avec elles on gonfle les soufflets qui produisent le vent indispensable. Sur le flan droit une longue manette verticale est branchée sur la soufflerie. Elle est actionnée par une deuxième personne pour le cas où les jambes de l'interprète seraient fatiguées ou trop courtes.

C) - Etat actuel de l'instrument.

Il est difficile aujourd'hui, de se faire une idée de ses possibilités sonores : les fuites sont trop abondantes. Seul le souvenir peut faire dire qu'elles sont nombreuses et de qualité.

Les fuites sont dues aux feutres et aux cuirs d'étanchéité qui n'en peuvent plus à cause du temps et du long usage de près d'un siècle.

Par contre la soufflerie paraît toujours excellente. Les soufflets se gonflent immédiatement à la plus légère impulsion des pédales et mettent très longtemps à se dégonfler d'eux-mêmes. C'est le signe que notre harmonium est costaud de nature et qu'il peut encore servir.

•••

Pour terminer, il faut mettre l'accent sur la plus grande de ses qualités : la rareté. Un harmonium à deux claviers: c'est difficile à trouver.

Personnellement j'en connais deux autres qui sont des instruments de salon. Les organistes, à qui j'ai demandé s'ils en connaissaient, n'ont rien pu me répondre. Un « deux claviers » c'était aussi une spécialité de la maison Rodolph .

Debain c'est excellent. Rodolph en plus c'est encore mieux !

René BOZEC

LES INSCRITS MARITIMES D'ETEL NAVIGUANT AU COMMERCE ENTRE 1884 ET 1951

Cet article est le compte rendu d'une partie des recherches importantes effectuées par Michel Perrin sur les inscrits maritimes d'Etel. Quiconque voudrait en savoir plus peut s'adresser a l'auteur.

La Rédaction.

•••

Voici quelque temps, le Musée Naval de Rouen adressait au Musée des Thoniers une demande d'information sur les inscrits maritimes d'Etel embarqués, de 1913 à 1918, sur les navires de commerce armés dans le port normand. Une liste de six noms et de neuf navires accompagnait ce courrier.

I- DES ETELLOIS AU COMMERCE.

C'est étonnant. En effet, Etel avait investi dans une flottille de dundées et était devenu,au fil du XXéme siècle, le champion incontesté de la pêche au germon. On peut penser que les inscrits maritimes ont dû chercher de l'embarquement là où ils se trouvaient. Par ailleurs, on sait que, grâce aux primes versées par le Ministère de la Marine, les armateurs des grands ports de commerce, de Dunkerque à Marseille, avaient pu agrandir et moderniser la flotte marchande à partir de 1881.

Pourtant, l'expatriation ne paraît pas avoir spécialement tenté les inscrits d'Etel. En 1884, deux novices seulement embarquent sur des caboteurs. Il faut attendre 1894 pour que treize matelots partent au cabotage ou au long cours. Rouen apparaît tardivement, en 1897, avec l'embarquement de François-Marie Hervio sur le trois-mâts *Cambronne*. Par la suite, mais guère avant 1913, les embarquements d'Etellois, à Rouen, vont devenir nettement plus fréquents. Soixante Etellois embarquent à Rouen ou sur des navires armés à Rouen. Ils représentent un peu plus de 29% des deux cent six Etellois qui ont, pendant une période plus ou moins longue de leur vie, navigué au commerce entre 1884 et 1951.

Il nous appartient de préciser les fonctions de ces 206 inscrits/, le type des navires sur lesquels ils ont servi, la navigation qu'ils ont pratiquée.

II- FONCTIONS DES INSCRITS AU COMMERCE

L'immense majorité des inscrits maritimes embarqués sur les navires de la marine marchande servaient comme matelots (168 fois) ou comme soutiers (44 fois), ces qualifications se succédant parfois chez la même personne. Avant d'être matelots, ces inscrits apparaissaient sur les rôles comme novices, entre seize et dix-huit ans, et matelots légers, de dix-huit à vingt ans. Certains inscrits maritimes revenaient de leur temps de service dans la marine de l'Etat nantis d'un brevet, et s'embarquaient comme chauffeurs (33 fois), électriciens de bord (2), radios-ou sansfilistes (1) ou frigoristes (1). D'autres matelots s'élevaient dans la hiérarchie, accédaient aux fonctions de chef de bordée (1), de second-maître (8) ou de maître d'équipage (18). Dans la machine, quelques soutiers ou chauffeurs se spécialisaient : graisseurs (5), mécaniciens (4), premiers-chauffeurs (4). Certains se présentaient dotés d'une capacité à exercer des métiers de bouche ou

Publié avec l'aimable autorisation de M. René ESTIENNE, Conservateur Général du Patrimoine, responsable de l'antenne de Lorient du Service historique de la Défense, Département Marine)

d'hôtellerie : fonctions de coq (3), de garçon de cuisine (1), de boulanger (1), de cambusier (1), de maître d'hôtel (2), de garçon de cabine (2). On trouve aussi trois matelots charpentiers. Les officiers étaient aussi représentés, avec un chef mécanicien, neuf lieutenants et seconds capitaines, et huit capitaines. Il est intéressant de remarquer que trois des capitaines débutaient leur carrière comme matelots.

Rares furent les marins pêcheurs, devenus marins au commerce, qui n'alternaient pas leur service dans la marine marchande avec les campagnes de pêche au thon, particulièrement après 1919. Ainsi, Jean-Louis Péné commandait *le Père Tranquille* du 25 juin au 6 décembre 1920, rembarquait au commerce comme matelot du 9 mars au 8 avril 1921, et cela peu de temps avant de recevoir son brevet de capitaine au long cours le 15 septembre 1921; du 22 juin au 6 octobre 1925, on le retrouvait patron du même dundee *Père Tranquille* ».

Seuls 28 de nos 206 inscrits maritimes étellois accomplissaient l'intégralité de leur carrière dans la marine marchande. Notons ceci : les «chaffustards» n'abondent pas dans cette liste, ce qui ne saurait étonner quand on veut

bien se représenter la pénibilité d'un travail dans les fonds d'un vapeur au voisinage de la chaudière. (Tableau I)

III- TYPES DES NAVIRES DE NOS INSCRITS

Près des deux tiers (62,8%) de ces navires s'avèrent avoir été des unités dotées d'une machine à vapeur, c'est la grande majorité, ou d'un diesel. Les voiliers purs ou équipés d'un moteur auxiliaire apparaissent fortement minoritaires (37,2%). (Tableau II)

IV- TYPE DE NAVIGATION DE NOS INSCRITS

Les rôles de matricule des inscrits rapportaient 1814 armements. Près de la moitié (45,6%) furent des armements au long cours. (Tableau III)

V- LES PORTS D'EMBARQUEMENT DE NOS INSCRITS

Le premier des 104 ports où embarquaient les inscrits d'Etel naviguant au commerce n'était pas Rouen mais Le Havre où s'effectuaient 13,7% des embarquements. Nul ne s'étonnera de ce que nos deux ports voisins, Saint-Nazaire et Nantes, cumulent 373, ni de ce que Lorient se trouve dans les premiers rangs, juste derrière Bordeaux et Rouen, mais devant Marseille et Dunkerque. Le port d'Etel figure en assez bonne place, ce qui prouve la persistance d'un trafic de cabotage, en dépit de la réussite du port dan la pêche thonière.
(Tableau IV)
(Document : Fiche d'inscription/Matricule)

Michel PERRIN

TABLEAU IV - Ports d'embarquement (les 15 premiers)

EMBARQUEMENTS À	NOMBRE	PÉRIODE
LE HAVRE	246	1885-1951
SAINT-NAZAIRE	191	1889-1948
NANTES	180	1885-1948
BORDEAUX	146	1896-1938
ROUEN	141	1897-1945
LORIENT	130	1885- 1936
MARSEILLE	118	1887-1946
DUNKERQUE	108	1889-1951
INCONNU	54	1891-1930
LA ROCHELLE	54	1886-1942
ÉTEL	27	1894- 1938
LA PALLICE	33	1906-1940
HENNEBONT	22	1884-1914
BOULOGNE	20	1892-1937
CHERBOURG	20	1888-1945

TABLEAU I - Inscrits d'Etel ayant effectué l'ensemble de leur carrière au commerce 1884 - 1951

Nom	Période d'embarquement	Fonction(s)
LANOË Jean-Marie, Edouard	1885-1900 †	matelot
LE NAVENNEC Julien, Marie	1887-1915	matelot
AUFFRET Louis-Marie	1888-1902 †	matelot
THOMAS Jean-Marie	1888-1914	matelot/cuisinier/boulanger
MALOCH Pierre, Vincent	1890-1908 †	matelot/maître d'équipage/charpentier
LE LAMER Georges, Marie	1896-1916	matelot/maître d'équipage
ANDRÉ Joseph, Marie	1897-1917	soutier
GUILLEVIN Victor, Pierre	1898-1924	matelot/chef de bordée/maître d'équipage
LE FALHER Julien, Marie	1900-1923	matelot/maître d'équipage
ANDRE Jean-Louis, Edouard	1901-1918 †	matelot
PESQUER Joseph, Marie	1902-1927	matelot/maître d'équipage
GUILLAS Léon, Joseph	1905-1931	matelot- 'maître d'équipage
GUHEL Joseph, Marie	1906-1931	matelot
BOZEC Fortuné	1907-1929	matelot/chauffeur
DRÉAN Eugène, Marie	1914-1935	matelot/graisseur/second mécanicien
RAUD Louis, Joseph	1915-1945	matelot/radio
BONNEC Henri, Jean-Marie	1917-1930	cuisinier
BOTHUA Jean, Alexandre	1923-1938	soutier/chauffeur
GUILLAS Saturnin	1924-1935 (passé au Havre)	soutier/matelot
BELZ Marcel, Pierre, Marie	1924-1937	chauffeur
PENE Jean-Louis	1926-1940	lieutenant/second/capitaine
LAUTRAM Emile, Louis, Marie	1926-1942	matelot
ERDEVEN Jean-Vincent PÊNE René Louis	1926-1951	lieutenant/capitaine
	1927-1945	lieutenant/second
GUYONVARCH André, Joseph	1927-1951	pilotin/lieutenant/second/capitaine
LE LOIR Jean-Eugène	1927-1951	mécanicien/électricien/frigoriste
L'OFFICIAL Gustave, Emile	1929-1947	chauffeur/mécanicien
LE MAGUER Jean-Joseph	1937-1948 †	matelot

TABLEAU II - Types de Navires

TYPE DU NAVIRE	POURCENTAGE	TYPE DU NAVIRE	POURCENTAGE
vapeur	58,7	remorqueur	0,3
trois-mâts	19,0	chalutier à vapeur	0,3
goélette	5,8	cargo	0,2
quatre-mâts	3,7	cinq-mâts	0,2
dundee (voiles ou moteur)	3,5	pétrolier	0,1
paquebot	3,1	cargo dit Liberty Ship	0,1
brick	1,9	chaloupe	0,1
brick-goélette	1,5	chasse-marée	0,1
lougre	0,8	vapeur frigorifique	0,1
sloop	0,6	vapeur (drague)	0,1

TABLEAU III -Armements des navires

TYPE DE NAVIGATION	NOMBRE D'ARMEMENTS	POURCENTAGE
LONG COURS	828	45,6
CABOTAGE NATIONAL	668	36,8
CABOTAGE INTERNATIONAL	271	14,9
BORNAGE OU CABOTAGE CÔTIER	32	1,8
GRANDE PÊCHE	8	0,4
GRAND CABOTAGE	3	0,2
REMORQUAGE	2	0,1
CABOTAGE & LONG COURS	1	0,1
CABOTAGE COLONIAL	1	0,1
	1814	100 %

SOURCES : - Bulletin Officiel du 17/8/1881.
Service Historique de la Défense,
Département Marine, Antenne de Lorient,
Responsable : M. René Estienne, que nous remercions.
Archives Départementales du Morbihan, Vannes,
Documents des Douanes 1919 à 1928.
Le Bouédec G. : Cours de DEA d'Histoire des Sociétés littorales, 2002, 2003.

ETEL IL Y A 100 ANS : ANNÉE 1908

I - CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE.

- En 1908, après ses découvertes majeures dans le domaine de la radio-activité, Marie Curie devient la première femme à enseigner à l'université.
- Le 25 décembre 1908, au Grand Palais, le premier salon de l'aèronautique est inauguré par le président Fallières.
- Météorite de la Toungouska. Estimée à 40.000 tonnes, elle creuse plus de 200 cratères et détruit 60 km2 de forêts en Sibérie.
- Adoption à Genève du signal de détresse morse S.O.S. (international).

II - SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL.

1) Maison en ruine.

La maison est en bordure du chemin de grande communication n°16. M. Le Saëc, entrepreneur de Port-Louis et expert désigné par le conseil fera le travail pour 46 francs. On prendra la somme sur les ressources vicinales.

2) Affaire de l'ancrage des bouées.

Le service des Ponts-et-chaussées a répondu que le système de mouillage existant est le seul qui convienne. Le conseil estime que le fond de la rivière est trop dur pour permettre aux pattes des ancres actuelles de s'y enfoncer. Le conseil demande que les pattes de ces ancres soient rendues plus pointues, et fait des réserves sur les accidents qui peuvent survenir.

3) Chemin d'accès à la falaise.

Il n'a pu être construit en 1907. Le conseil vote une somme de 1000 francs pour accomplir le travail.

4) Election du maire.

Ont obtenu : M. Le Lamer Jean-Marie 12 voix.
M. Griffon Vincent 4 voix.
M. Le Lamer est proclamé maire, M. Le Mouroux est proclamé 1er adjoint.

5) Puanteur !

Il s'agit du port, hélas ! Lisons : Le conseil considérant que le port d'Etel est complètement envasé et rendu en partie impraticable par suite du manque de profondeur, que les bateaux qui y pénètrent s'enlisent à marée basse dans une vase infecte, que les émanations qui s'en dégagent compromettent la santé publique, demande instamment à l'autorité compétente de vouloir bien procéder au curage du dit port.
Vote d'un crédit de 300 francs inscrit au budget additionnel de 1908 pour participer à la dépense qui est d'ordre général.

6) La falaise.

Il y a eu des empiétements. M. Le Hébel est désigné pour suivre les opérations de l'arpenteur chargé de délimiter les parcelles.

7) Séance du 5 août 1908 ;

M. Griffon demande l'annulation de la réunion n'ayant pas été prévenu à temps. Cette fois il transmettra à M. le Préfet la preuve matérielle de cette irrégularité. Réponse de M. le Maire :
« J'ai reçu dimanche dernier la visite du gardien du sémaphore qui m'a fait savoir que M. l'administrateur de la marine lui avait annoncé la suppression prochaine du poste sémaphorique dont il était chargé. Je n'ai pas besoin de vous dire, messieurs, que ce sémaphore n'est pas seulement utile mais indispensable. La passe d'entrée peut changer de place d'un jour à l'autre. Tout bateau absent du port depuis quelque temps est obligé de demander la passe. Si le sémaphore est supprimé, les marins, pour ne pas s'exposer à perdre leurs bateaux et leurs vies, déserteront notre port . Les accidents seront nombreux et le commerce local ruiné . Il faut agir avant que la suppression du sémaphore soit un fait acquis. . Il y a extrême urgence .J'ai aussitôt fait circuler une pétition et je vous ai convoqués. J'ai agi pour le mieux des intérêts du pays. »
Le conseil s'oppose à la suppression du sémaphore, et demande à l'administration compétente de compléter l'organisation actuelle, trop rudimentaire, par l'addition de signaux de marée.
Le docteur Griffon protestera encore souvent contre les réunions extraordinaires qui lui semblent injustifiées.

8) Budget prévisionnel 1909 .

Recettes ordinaires :	9500 F
Recettes extraordinaires :	1414 F
Total :	10 914 F
Dépenses ordinaires :	8457,14 F
Dépenses extraordinaires :	2456, 86 F
Total :	10 914 F

Eugène LE BLOA

MUSÉE DES THONIERS

Chaque année, on y revient, on se répète ! Chaque année, on se penche sur ce qui a été accompli ; et la même réflexion ressurgit : le musée a franchi un nouveau palier. Chaque étape est un nouveau défi. Après avoir acquis une certaine reconnaissance dans son proche environnement, le musée rayonne aujourd'hui à l'extérieur, de façon croissante. Tant mieux pour Etel, tant mieux pour la ria et le pays d'Auray. En constante évolution dans sa muséographie, par les animations et les projets qu'il propose ou auxquels il participe volontiers, le musée des thoniers, peu à peu, se construit une image, devient une vitrine un peu plus attractive. Sa réactivité, son caractère particulier et son ouverture grandissante sur l'extérieur constituent des atouts indéniables. Mais de tous ses atouts, il en est un qui assoit son identité : plus que son nom, c'est son « âme ». Combien de visiteurs et d'artistes ont exprimé ce sentiment d'y trouver une âme à ce lieu de mémoire. Et si le musée a une âme, il le doit pour beaucoup aux donateurs. Ces gens qui ont légué à l'association l'essentiel des collections. Leur mémoire familiale, devenue mémoire collective, communautaire, de par la charge émotionnelle qui en émane, font du musée une sorte de sanctuaire moderne, vivant.

De ces acquisitions naissent les nombreux projets qui animent le site, tels les expositions, les documentaires vidéo et les publications.

Quelle meilleure illustration que la toute récente parution du second volet sur l'histoire d'Etel et la ria. « Etel 1939-1958, le difficile passage de la voile au moteur » retrace la mutation du port, freiné dans son essor par six années de conflit mondial qui paracheva la mort annoncée de la propulsion à la voile pour les thoniers. Trois ans après le 1er tome « Etel 1850-1939, de la sardine au thon », cette suite constitue l'événement de fin d'année. Une belle idée de cadeau de Noël à découvrir en famille et à compléter –bien sûr !- par une visite au musée, qui pour l'occasion, propose un « relookage » de la salle des voiliers avec une nouvelle surface d'exposition modulable parée pour l'occasion de photographies grand format du port d'antan.

Puis à partir du 13 décembre jusqu'au 17 janvier s'y ajoutera la 13e édition des Crèches Maritimes, placée sous le signe de l'imaginaire maritime. Contes et légendes locales, grands mythes de la mer, pirates et histoires extraordinaires constitueront un magnifique corollaire à la magie de Noël qui opère chaque année au musée grâce aux crèches. Mais aussi grâce au talent de conteuse de la Mamm'Soaz dont le répertoire de contes enchantera petits et grands les 23/12 et 30/12* à 15h30. (*date sous réserve) Les ateliers de matelotage permettront également aux petits comme aux grands de s'initier ou de parfaire leur maitrise des nœuds marins. Chasse au trésor et pêche à la ligne compléteront la panoplie des activités ponctuelles (planning en cours, se renseigner auprès du musée dès sa réouverture).

A découvrir enfin, pendant les crèches, et sous un nouvel éclairage, l'exceptionnelle exposition photographique aux couleurs chatoyantes d'Hervé Gyssels sur la rivière d'Etel, présentée avec succès l'été dernier sur les quais. Les photos, qui font sensation, sont toujours disponibles à la commande dans différents formats et supports. Une autre bonne idée de présent qui ravira vos proches pour les fêtes !

RECHERCHE : le musée envisage, en 2011, une exposition sur les conserveries de la ria . Nous recherchons dès à présent des documents (photos, films, documents divers) ou objets en lien avec le sujet. Les prêts seront numérisés ou photographiés et restitués dès que possible.

Par ailleurs, dans l'optique d'un troisième livre sur Etel et sa région, le musée vous encourage à y participer activement en fournissant tout document ayant trait à la période 1958-1968. Si vous en possédez, signalez-vous dès maintenant et communiquez vos informations au musée, soit en prenant rendez-vous avec Grégory Nabat (02-97-55-26-67) soit en envoyant les documents numérisés à musee.thoniers@wanadoo.fr. Merci de fournir autant que possible les renseignements de base tels que la source (qui a pris la photo ?), la date, même approximative, les identités des personnes, des navires ou des bâtiments reconnaissables et anecdotes liées…

En vous remerciant par avance et en espérant vous rencontrer nombreux au sein du musée en cette période de Noël afin de vous souhaiter, de vive voix, de joyeuses fêtes !

L'EQUIPAGE

ERDEVEN-ETEL-FOOT SAISON 2009/2010

AMBITION : LA MONTEE

Cette saison est la seconde pour les « rouges et bleus », avec la ferme volonté d'accéder à la division supérieure après avoir échoué à 1 place et 3 points de cette montée pour l'équipe A comme pour l'équipe B.

Les seniors sont répartis en 2 équipes : l'équipe A en D3 groupe J et l'équipe B en D4 groupe M. Les vétérans ont aussi 2 équipes composant un effectif au club de 80 joueurs environ. Quant aux jeunes, ils sont nombreux à évoluer à l'Entente de la Ria.

Le début de saison, malgré les blessures nombreuses, est encourageant. En effet, l'équipe A est 3eme de son championnat, invaincue et serait seule en tête si elle gagne son match de retard.

De plus, cette saison, elle réalise un très bon parcours en coupe. Eliminée aux tirs au but au second tour de Coupe de France par une D2, éliminée en Coupe de Bretagne par une DRH (seule défaite de la saison à ce jour), elle vient d'atteindre le cinquième tour du Conseil Général qui se jouera le 21 novembre contre Cléguer D2.

L'équipe B réalise un début de saison très solide aussi, elle est 6éme de son groupe avec aussi un match en retard qui la placerait en seconde position si elle le remporte.

La bonne ambiance au sein du club contribue amplement à l'obtention de ces résultats. La bonne osmose entre anciens et nouveaux joueurs est aussi à mettre en avant.

Les entraînements ont lieu les mardis et vendredis à 19HOO au stade Marcel Le Quentrec, et sont assurés par Philippe Le Guen. L'assiduité des joueurs est un élément important dans ce bon démarrage.

A noter que les matchs de la poule aller se jouent au stade Marcel Le Quentrec à Erdeven et que les matchs de la poule retour se joueront à La Garenne à Etel pour les deux équipes.

C'est tous les dimanches matins que les vétérans se retrouvent en championnat ou en coupe et font rimer bonne ambiance et sport. Le club accueille tous ceux qui veulent venir comme joueur, bénévole ou supporter, à prendre contact avec le bureau. Un grand merci aux dirigeants et bénévoles qui encadrent toutes les équipes Jeunes, Seniors et Vétérans : de leur temps et leur investissement pour la réussite sportive et pour la convivialité du club.

Pour 2010, comme tous les ans, certaines manifestations sont prévues : la galette des Rois le 17 Janvier, un loto le 21 février et l'assemblée générale le 05 juin.

Le club, au nom de tous les joueurs, des dirigeants, du bureau, tient à remercier les sponsors, les sympathisants du club, les mairies d'Erdeven et d'Etel pour les infrastructures mises à notre disposition et l'entretien de celles-ci, sans oublier les nombreux supporters qui viennent soutenir nos équipes par leur présence aux matchs.

Le bureau d'Erdeven- Etel- Foot,
président : Patrick LE CALVE

Contact :
Président Le Calvé Patrick : 06/69/64/26/65
Vice président Le Leuch Laurent : 06/98/98/48/42
Secrétaire Le Niniven Christian : 02/97/55/63/70
Contact Vétérans
Maamri Rachid : 06/62/42/93/64
Contact Jeunes
Royer Yann : 02/97/55/65/69
Guhel Lionel : 02/97/55/54/98
Entraîneur
Le Guen Philippe : 06/71/33/92/38

CENTRE EQUESTRE

Les enfants découvrent avec joie le cheval !

Le centre équestre de Kerangre en Erdeven a accueilli les élèves des CP et CE1 de l'école publique d'Etel pour quelques séances d'initiation au cours du 1er trimestre . Imaginez la joie des enfants pansant les poneys avant de les harnacher et de les monter, dans le manège ou en promenades, réalisant voltes, pas, trot, enchantés de se faire obéir par la douceur. Ce plaisir se renouvelle à toutes les vacances scolaires dans le cadre de ' tickets sports ' où des stages sont proposés aux cavaliers à partir de 6 ans !

Parallèlement, Laurent et Graziella Aubin, tous deux diplômés d'état, proposent des stages avec pension et balades tout au long de l'année pour les adultes, avec préparation aux compétitions d'obstacles et de dressage.

Une découverte agréable du monde du cheval et du poney qui éclaire et rosit tous les visages, sur les nombreux chemins et les vastes plages d'Erdeven.

La Rédaction

KAYAK CLUB DE LA RIA D'ETEL

Maxime sur la plus haute marche.

UN TITRE DE CHAMPION DE FRANCE AU KAYAK CLUB.

C'est le 28 août dernier qu'avait lieu au Pradet, en rade de Toulon, le championnat de France 2009 d'Océan- Racing, une des disciplines phares pratiquées au kayak club de la Ria d'Etel. Il s'agit de courses longues distances réalisées en kayak de mer, qui nécessitent d'allier de bonnes conditions d'endurance, une bonne technique de navigation et un vrai sens marin, pour composer avec les éléments, vent, vagues, courant, afin de les exploiter au mieux.

Le club alignait quatre compétiteurs, préalablement sélectionnés sur des courses organisées dans le grand ouest au cours du printemps dernier. C'est Maxime Le Tallec, qui s'était déjà distingué en terminant premier ou second de toutes ses courses, qui a offert au club le titre suprême en catégorie junior, au terme d'une course de 14 kms, menée avec une grande maturité, alors qu'il n'est que junior première année. Sur un parcours rendu technique par le mistral qui s'était enfin levé sur un plan d'eau jusque là trop calme pour des pagayeurs bretons... Maxime a pu exprimer son talent en faisant glisser son bateau sur les vagues du sud, devançant de redoutables concurrents, notamment Guadeloupéens, qui l'avaient laissé à la quatrième place l'année dernière à Quiberon. Un immense bonheur donc, pour Maxime, qui a commencé le kayak au club à 10 ans, mais aussi bien sûr pour son entraîneur Yannick Laousse et tous les membres du club.

Ce titre a également valu à Maxime d'être honoré par le Conseil Général du Morbihan, en compagnie d'un autre jeune champion de France junior de cyclisme.

Mais le kayak club, ce n'est pas que la compétition de haut niveau : c'est aussi une pratique de loisir pour tous les âges, pour profiter de tous les sites exceptionnels qui s'offrent à proximité, à commencer bien entendu par la ria, la baie d'Etel et de Quiberon etc...

Les sorties- jeunes ont lieu le mercredi après-midi, les sorties- adultes le samedi, et, pour tout renseignement, **contacter Yannick au 06 14 28 21 17 (et site du club kayak.ria.etel.free.fr)**

A bientôt sur l'eau !
Philippe BLANQUET

ENTENTE DE LA RIA

L'entente de la ria est fière de vous présenter son nouveau logo.

L'entente de la ria c'est le groupement des jeunes joueurs de football du club des Bélugas de Belz et du club Erdeven Etel foot. L'entente compte 140 licenciés de la catégorie U7 (- de 7 ans) à U19 (-19 ans).

Ce club, c'est aussi un site internet (ententedelaria.com) vous y trouverez tous les horaires des matchs et des entraînements, l'actualité du club, les résultats ,les photos des équipes et quantité de rubriques plus sympathiques les unes que les autres !

Cette saison nous avons organisé une soirée paella le 28 novembre à la salle des fêtes d'Etel, un goûter de noël le 12 décembre 2009 à Belz. A venir : la galette des rois le 16 janvier à Erdeven et notre assemblée générale le 29 mai à Erdeven qui sera suivie d'un repas.

Le président Mikael LE ROUZIC

L'équipe U 11 qui a remporté le premier trophée de l'histoire de l'Entente le 4 avril 2009 à Mendon.

OUVERTURE DU CERCLE NAUTIQUE

LES DERNIÈRES NOUVELLES

Grâce à l'aide de la Communauté de communes de la Ria et de la municipalité d'Etel et grâce au travail de toutes les personnes salariées et bénévoles qui ont cru à la reprise des activités, le Cercle Nautique d'Etel présente une situation financière saine qui laisse présager une situation pérenne et un avenir prospère.

Afin de conduire les destinées du Cercle, une nouvelle équipe est sortie des urnes à l'issue de l'Assemblée Générale du 17 octobre. M. Pierre Gombert, le nouveau président, prend les rênes du Cercle Nautique d'Etel entouré d'un comité de direction de 15 membres comprenant deux membres institutionnels M. Dominique Riguidel représentant la Communauté de communes de la Ria et M. Le Trequesser, la municipalité d'Etel.

Outre le président, le nouveau bureau est ainsi constitué :

Melle Corinne Nivinou, secrétaire générale assistée de Melle Anne Laure Dehainault,

M. Patrick Colet, trésorier assisté de M. François-Xavier Pinson.

Ce nouveau comité de direction, organisé en commissions, va devoir mener les réflexions pour l'organisation administrative et financière nécessaire à la réunification des activités pratiquées en ria (voile, plongée, kayak) sous l'égide, dans un futur proche, d'un pôle nautique. Il devra aussi mener à bien les objectifs de développement centrés principalement sur le développement de la voile scolaire, de la voile sportive, et de la plongée subaquatique chez les jeunes.

Alors que la voile scolaire et la voile sportive vont prendre leurs quartiers d'hiver, la plongée subaquatique, rompant avec la traditionnelle trêve hivernale, continue ses activités de formation, tous les samedi matin de 10h00 à 11h30 au centre aquatique Neptitude de Quiberon sous la conduite des moniteurs de plongée bénévoles.

Pour tous renseignements contacter la permanence du club le vendredi soir de 18h00 à 19h00, soit sur place, soit par téléphone au : **02 97 55 21 26 ou**

sur le site internet : www.centre-nautique-etel.fr

Le président Pierre GOMBERT

Calendrier des animations

DECEMBRE
Le **13** : marché de Noël de l'ALE sous la criée.
Le **19** : arrivée du Père Noël sur le port avec le comité des fêtes.
Le **20** : promenade en carriole avec le père Noël.
Le **31** : réveillon organisé par le comité des fêtes.

JANVIER
Le **23** : théâtre organisé par l'école Ste Anne.
Le **30** : récital Solfaria.

FEVRIER
Le **7** : dictée organisée par le comité des fêtes.
Le **28** : brocante du comité des fêtes.

MARS
Le **7** : compétition de « l' Etelloise gymnastique ».
Le **27** : théâtre organisé par le comité des fêtes.

AVRIL
Le **5** : brocante organisée par l'ensemble musical.
Les **10 et 11** : bourse aux vêtements.
Du **16** au **18** : salon du semi-rigide.
Le **24** : élection des reines avec le comité des fêtes.

MAI
Le **1er** : brocante de l'ALE.
Les **4 , 5 et 11** : théâtre de l'école de Belz.
Le **16** : fêtes des plantes et du terroir organisée par le comité des fêtes.
Du **17** au **23** : théâtre du collège.
Le **23** : brocante du comité des fêtes.

JUIN
Le **5** : kermesse des écoles publiques.
Le **11** : théâtre par le collège.
Le **12** : régate Lorient Etel.
Le **15** , **17** et **19** : théâtre.
Le **18** : audition de l'ensemble musical.

NOUVEAU :
votre bulletin sur le site
reseaudescommunes.etel
à la rubrique
«LE BULLETIN COMMUNAL»